



Québec humaniste

Voix des athées et agnostiques

2016, Volume 11, No 1

Contenu de ce numéro

Revue de l'année Michel Virard	p. 1
Nouveau CA de l'AHQ	p. 6
Hominidés, religion et laïcité Richard Rousseau	p. 7
Au diable ÉCR ! Claude Braun	p. 14
Féminisme islamique ?	p. 20
Mariage civil vs religieux Daniel Baril	p. 25
Définir l'islam ? François Doyon	p. 27
Science vs religion Daniel Baril	p. 30
L'athéisme de Michel Morin Michel Pion	p. 33
Intuitions indémonstrables de Charles Taylor Roger Léger	p. 34
Laïcité expliquée par Normand Rousseau	p. 36
Psychologie humaniste Claude Braun	p. 42

Rédacteur en chef :
Claude M.J. Braun
redacteurqh@assohum.org

Correctrices : Danielle Soulières
et Sylvie Paquette

Mot du président : Revue de l'année 2015

Michel Virard

Sommaire

En bref, l'année 2015 a vu des changements dans l'importance relative des différents secteurs d'activité de l'AHQ. Votre président ayant eu à absorber le choc de la perte de son épouse Valérie en juin 2015, je me suis trouvé à devoir réduire mes activités AHQ momentanément. En particulier le nombre de vidéos produites a diminué considérablement mais cela ne veut pas dire que l'AHQ a été moins visible cette année-là. Deux événements planifiés depuis longtemps ont maintenu le tempo: le colloque sur la **Nature Humaine**, merci à Claude Braun, et le Gala du 10e anniversaire, merci à Michel Pion, ont été de francs succès. Aussi, à partir de mai 2015, j'ai pu enfin démarrer deux groupes régionaux, à Québec, merci à Michel Goulet, et à Trois-Rivières, merci à Andréa Richard. Notre présence sur Internet a continué d'augmenter, que ce soit directement avec notre page Facebook ou indirectement via les divers blogues de nos membres, Daniel Baril, notre porte-parole, étant particulièrement suivi sur son blogue dans Voir.ca. Claude



Un nouveau « chapitre » de l'Association humaniste du Québec s'établit en 2015 à Trois-Rivières

Braun a continué de produire un magazine, le *Québec Humaniste*, dont la qualité ne cesse de croître avec la venue de nouveaux contributeurs. Le ciné-club a pris de l'expansion, 14 films versus 11 l'année précédente, par la création du ciné-club scientifique en commun avec *The Planetary Society-section Montréal*. Les finances se sont maintenues essentiellement au même niveau qu'en 2014 malgré quelques dépenses inhabituelles. En octobre 2015 l'AHQ a obtenu l'autorisation d'utiliser un local vacant dans le *Centre humaniste* ce qui fait que nous y disposons maintenant d'un véritable bureau.

Rapport par secteurs d'activité

Célébrants humanistes

Comme vous le savez probablement, en 2013 nous avons porté plainte contre la discrimination dont nous faisons l'objet par rapport aux organismes religieux concernant la célébration de mariages reconnus par l'État civil du Québec. (voir page 6 et 7 du Vol. 8 No 4 de Québec humaniste). En mai 2014, la *Commission des droits de la personne* nous informait qu'une enquêtrice avait été affectée à notre plainte. En septembre 2015 nous savons que cette enquêtrice de la CDPDJ a remis au Gouvernement du Québec son interprétation des faits. Nous attendons toujours la suite. Cependant, il est possible que notre cause soit retardée ou accélérée, par un événement imprévu: un jugement tout récent qui fait ressortir que les mariages religieux pourraient bien exister sous deux formes: ceux avec incidence sur l'état civil et ceux, purement formels, qui seraient sans incidence sur l'état civil - et donc vu comme des unions de fait par l'état civil.



L'AHQ tient mordicus à instaurer un service de mariages humanistes comportant des célébrants humanistes accrédités et reconnus par l'État. L'image ci-haut publicise une formation de célébrants humanistes de la *Americam humanist association*. On notera en haut à droite, le symbole prométhéen du flambeau.

Magazine « Le Québec humaniste »

Claude Braun a continué de mener la barque du « QH » comme nous l'appelons affectueusement. En 2015, Claude a réussi à recruter de nouveaux contributeurs de qualité et, avec l'aide de Danielle Soulières, il nous a gâtés avec quatre numéros qui totalisent pas moins de 125 pages d'articles de fond ce qui est un record pour nous. Même si le magazine est avant tout distribué via Internet à nos membres, nous continuons à en imprimer une petite quantité que nous vendons au prix coutant. Si vous désirez compléter votre collection, Michel Pion, qui s'occupe de la version imprimée, se fera un plaisir de vous envoyer les exemplaires choisis.

Les ciné-clubs de 2015

À partir de septembre 2015, nous avons ajouté une séance de ciné-club scientifique en partenariat avec la section montréalaise de *The Planetary Society*, organisme international basé à Pasadena, Californie, et voué à la promotion de la recherche astronomique et spatiale. Ce « CCS », ciné-club scientifique, a lieu régulièrement le dernier samedi de chaque mois, en après-midi (13h) ce qui permet de passer des films relativement longs ou plusieurs épisodes de séries scientifiques. L'assistance au CCS s'est révélée du même ordre que pour le ciné-club régulier (CCR) du premier jeudi de chaque mois, un résultat mieux que prévu, car un essai en septembre 2014 s'était révélé décevant.

En 2015 nous avons présenté les 14 films suivants :

- 08-janv. : Wadjda
- 05-févr. : Calvary
- 05-mars : Victor Schoelcher
- 02-avr. : Sacco et Vanzetti
- 07-mai : Le peuple invisible
- 06-août : Rabelais 1re partie
- 27-août : Rabelais 2e partie
- 03-sept. : Allemagne, année zéro
- 26-sept. : Cosmos S. Hawking épisodes 4-5-6
- 08-oct. : Che Guevara, L'Argentin 1re partie

- 01-nov. : Cosmos S. Hawking épisodes 6-2
- 05-nov. : Che Guevara, Guérilla 2e partie
- 28-nov. : À travers l'Univers - S.Hawking
- 03-déc. : Le roi, l'écureuil et la couleuvre partie-1

Conférences et débats au Centre humaniste à Montréal

Outre cinq conférences régulières, nous avons eu l'agréable surprise de faire salle comble, le 6 juin 2015 avec la tenue du colloque sur la **Nature humaine**. Nous sommes passés ainsi, mine de rien, de 6 conférences en 2014, à 11 conférences en 2015 ! Il semble que ce format, le colloque sur un thème assez restreint avec des conférences limitées à 30 minutes, questions comprises, a indéniablement un pouvoir d'attraction plus grand que les conférences individuelles - information qui ne sera pas perdue pour les années suivantes. D'ailleurs un colloque sur le cours ÉCR est d'ores et déjà prévu pour août 2016.

- 19-janv. : Serge Robert, *Philosophie pour les enfants*
- 21-mai : Jacques Sénécal, *Sur le curé Meslier*
- 06-juin : Colloque sur la nature humaine :
 - Claude Braun, *Écologie et humanisme*
 - Marc Harvey, *Une inflation humaniste à l'origine de l'humanité*
 - Daniel Baril, *La religion, ou l'usurpation de l'humanisme*
 - Cyrille Barrette, *La vraie nature de la bête humaine*
 - Hervé Fisher, *Conscience augmentée et hyper humanisme à l'âge numérique*
 - Rodrigue Tremblay, *Les excès de la mondialisation économique, commerciale et financière*
- 21-oct. : Daniel Baril, *Éthique et culture religieuse*
- 29-oct. : Djemila Benhabib, *Islamophobie*
- 26-nov. : Claude Simard, *Islam et multiculturalisme*

Comme pour les années précédentes, c'est toujours à notre registraire, Pierre Cloutier, co-fondateur des Sceptiques du Québec, que nous devons de rejoindre par courriel tous nos membres et sympathisants pour les inviter à nos ciné-clubs et conférences.

Comité vidéo - Youtube : la chaîne QcHumaniste

Le comité vidéo - Michel Pion, Enrico Gambardella, Pierre Cloutier (SQ), Pierre Cloutier (MLQ) et moi-même - continue de monter et mettre en ligne les vidéos que nous tournons nous-mêmes. Comme pour les années précédentes, la plupart des films mis en ligne sur *QcHumaniste* (notre canal Youtube) sont des enregistrements des conférences données au *Centre humaniste* ou ailleurs.

Durant l'année 2015 nous avons mis en ligne les cinq vidéos suivantes dont deux qui ne sont pas de nous :

- 26 jan. : Charlie-Hebdo, Zineb el-Rhazoui répond aux questions (3 épisodes)
- 16 juil. : La laïcité au Québec. Si on en parlait. (Étudiants UQAM)
- 19 août : Vidéo de la soirée de gala du 10e anniversaire de l'AHQ
- 25 oct. : Mémoire du RPL sur le projet de loi 59 (par le service vidéo de l'A.N.)
- 19 déc. : Claude Braun - Écologie et Humanisme (1ère vidéo du colloque 2015)

En nombre, il s'agit d'une claire régression (de 20 à 5 vidéos) en grande partie causée par la surcharge de travail imposée aux principaux monteurs, Michel Pion, Pierre Cloutier et moi-même, par les autres fonctions que nous avons eu à assumer en 2015 (je suis aussi trésorier par défaut). Mais la chaîne profite cependant de l'effet cumulatif des vidéos mis en ligne au cours des années antérieures. De fait, le nombre d'abonnés est passé de 297 à 395 au 28 février 2016 et nos vidéos ont été vues par 32763 personnes,

soit presque autant que l'année dernière (33419) et qui est tout de même plus que les trois années 2011, 2012 et 2013 ensemble. Fin 2015, Michel Pion a entrepris de mettre en ligne toutes les vidéos du colloque 2015 et en date d'aujourd'hui il y en a déjà 4 sur 6 en ligne.

À noter le succès de la vidéo du 26 janvier, lorsque la journaliste Zineb el-Rhazoui de *Charlie Hebdo* est venue nous rendre visite au *Centre humaniste*, peu de temps après le massacre de ses collègues. Après un an, il a été visionné 4000 fois (5e au classement).

Sites Internet - assohum.org et Facebook

Le site principal assohum.org est maintenant alimenté en lecteurs potentiels principalement par les liens depuis la page Facebook. Il continue d'être le lieu privilégié des articles de fond par des humanistes reconnus. Toutefois, c'est la page Facebook de l'AHQ qui draine la majorité des interactions (pour y accéder depuis Facebook, tapez Association humaniste du Québec).

Sur la *page Facebook*, l'an dernier, nous avons 1385 « j'aime », fin février. Aujourd'hui, nous sommes rendus à 2136, soit environ 750 de plus en un an, un peu moins que la progression durant 2014 (800). Notre *page Facebook*, reste notre plus puissant vecteur pour rejoindre de nouveaux sympathisants, via les fonctions publicitaires de Facebook. C'est, par contre, une des tâches les plus prenantes pour ceux qui s'en occupent, car une page Facebook réclame du « neuf » constamment, étant en prise directe sur l'actualité. Actuellement, un de nos articles placé sur notre *page Facebook* va être automatiquement présenté, sans frais, à 500-2000 «cibles», définies par Facebook, mais qui ont un intérêt pour ce genre d'article d'après leur « j'aime », entre autres.

Groupes Régionaux

J'avoue que, sur le plan personnel, un projet que j'avais à cœur depuis la première année de l'AHQ a finalement pris forme : je vous annonce que nous avons maintenant deux groupes régionaux, un à Québec et un à Trois-Rivières. Dans la mesure du possible, nous essaierons d'avoir un ou deux organisateurs de chaque groupe comme administrateurs de l'AHQ. C'est déjà le cas pour Québec, avec Michel Goulet et Micheline Duclos. J'espère que le groupe de Trois-Rivières, initié avec l'aide d'Andréa Richard et de Ghyslain Parent, trouvera bientôt un organisateur qui soit aussi membre du CA de l'AHQ. À noter que les administrateurs en région participent aux CAs de l'AHQ via Internet. Des conférences AHQ ont déjà eu lieu en 2015 dans la région de Québec :

-13 mai 2015 : Michel Virard - La déclaration d'Oxford

-13 novembre 2015 : Cyrille Barrette - L'altruisme

et pour Trois-Rivières:

-19 août 2015 : Michel Virard - La vocation des groupes régionaux

Finances

Nos finances restent stables et nous satisfaisons la loi canadienne sur les œuvres de charité : nous dépensons l'essentiel de nos revenus sur notre mission principale, le développement de la pensée critique et des valeurs humanistes par nos activités de ciné-clubs, de conférences, de colloques et les articles que nous publions en ligne et par le magazine. Je vous rappelle que vos administrateurs sont tous bénévoles, comme l'ont voulu les fondateurs. Au 31 décembre 2015, nous avons 255 membres en règle.



Un nouveau « chapitre » de l'Association humaniste du Québec s'établit en 2015 à la Ville de Québec

Prix humaniste

Le *Prix humaniste*, décerné conjointement par la *Fondation humaniste du Québec* et l'*Association humaniste du Québec*, a été remis en 2015 à Alain Simoneau et au *Mouvement laïque québécois* pour l'éclatante victoire qu'ils ont remportée en *Cour suprême du Canada* contre le maire de Saguenay, en référence à la prière en début de conseil municipal. Or, ce jugement va bien au-delà de la cause qui en fut l'origine, car elle affirme sans ambiguïté le caractère résolument neutre des institutions canadiennes. Dans la mesure de nos moyens nous avons aidé le MLQ dans cette contestation et nous avons été heureux de pouvoir partager notre joie avec les principaux acteurs, entre autres Luc Alarie, l'avocat du MLQ, Daniel Baril, témoin-expert dans la cause et Lucie Jobin, présidente du MLQ.



Représentation des humanistes

En l'absence de commission parlementaire, c'est souvent sous la forme de lettres et de mémoires que l'AHQ communique ses opinions aux autorités sur les sujets qui nous touchent.

Cours *Éthique et culture religieuse* (ÉCR)

Rappelons que le volet « culture religieuse » de ce cours est en fait du prosélytisme en faveur d'une conception du monde où le surnaturel intervient constamment. Je pense que les Humanistes du Québec n'auront pas de repos tant que ce volet ne sera pas remplacé par des éléments de civisme, de citoyenneté, de philosophie pour les jeunes et surtout une formation à la pensée critique. En conséquence, nous avons entrepris plusieurs actions en 2015 en collaboration avec le MLQ et PDFQ et nous avons déjà interpellé le *ministère de l'Éducation* précisément sur ce sujet en mai 2015 (lettre de M. Virard et mémoire de D. Baril).

Projet de loi 59

Nous faisons partie du *Rassemblement pour la Laïcité*, lequel a présenté un mémoire en septembre 2015 dénonçant les atteintes à la liberté d'expression que cette loi entraînerait.

Prévention de la radicalisation

Avec la délégation du RPL, nous avons rencontré le maire de Montréal sur ce sujet et nous avons aussi rencontré Herman Deparice-Okomba, directeur général du tout nouveau « *Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence* » (CPRMV). Je pense que nous l'avons effectivement convaincu de ne conserver que du personnel au-dessus de tout soupçon et donc sans l'ombre d'un lien avec la mouvance islamiste.

À venir

À moins que l'actualité nous force à changer notre fusil d'épaule, l'année 2016 sera essentiellement tournée vers le cours *Éthique et culture religieuse* avec le lancement d'un livre collectif sur le sujet - que pilote Daniel Baril - et un colloque sur ce même sujet. Il est aussi possible que notre action au fédéral au sein de la *Coalition Against Blasphemy Laws (CABL, internationale)* et concernant l'abolition de la *Loi sur le blasphème du Canada* (c296) porte ses fruits. Nous le saurons bientôt.

Un Conseil d'administration de l'Association humaniste du Québec renouvelé et enfin plus féminin pour l'année 2016 !

L'assemblée générale de l'Association humaniste du Québec a eu lieu au Centre humaniste au 1225 boulevard St-Joseph à Montréal le 12 mars 2016. Le nombre de membres fut plus qu'adéquat pour cet événement, le quorum étant largement dépassé. L'élection du nouveau Conseil d'administration pour 2016 s'est déroulée par acclamation puisque le nombre de candidats ne dépassait pas le nombre de postes prévus par la charte de l'association. Un Conseil d'administration fortement renouvelé a été élu comprenant quatre femmes et cinq hommes, nommément, en ordre alphabétique de nom propre, Daniel Baril, Claude Braun, Aude Exertier, Frédéric Fortin, Michel Goulet, Michel Lincourt, Sylvie Paquette, Pol Pelletier, Michel Pion et Michel Virard. En sus, par la suite, Hélène Morin a été nommée administratrice adjointe au CA de l'AHQ sur recommandation de l'Assemblée générale.

Lors de la première rencontre du CA, le 14 mars 2016, tous les postes statutaires ont été comblés et plusieurs membres du CA ont accepté de prendre la responsabilité de dossiers importants. En ce qui concerne les postes statutaires, Michel Virard a été nommé président, Michel Pion vice-président, Daniel Baril secrétaire, Sylvie Paquette trésorière. En ce qui concerne les divers dossiers non statutaires mais néanmoins importants, le CA a entériné les maîtrises d'oeuvre suivantes : Webmaître : Michel Pion, Cinéclub : Michel Virard, Conférences : Michel Virard, Québec humaniste : Claude Braun, Registraire : Pierre Cloutier, Correctrice : Danielle Soulières, Contacts média : Daniel Baril, Michel Virard, Michel Pion, Claude Braun, Responsable pour la région de Québec : Michel Goulet. Les membres et le public sont invités à contacter ces individus à ces titres pour toute interpellation ou contribution liée à chacun des dossiers.

Les photos qui suivent sont celles que la rédaction a pu obtenir.



Michel Virard,
Président



Michel Pion,
Vice-président



Daniel Baril,
Secrétaire



Sylvie Paquette,
Trésorière



Pol Pelletier,
Conseillère



Claude Braun,
Rédacteur QH



Michel Lincourt,
Conseiller



Frédéric Fortin,
Conseiller



Pierre Cloutier,
Registraire



Danielle Soulières,
Correctrice QH

La laïcité, la solution non violente à l'intégrisme

Richard Rousseau*

En tant que physicien, j'ai étudié l'infiniment grand, l'univers, et l'infiniment petit, l'atome. J'y ai vu une grande beauté, mais rien de divin. Comment se fait-il alors que la majorité des humains sur cette petite planète nommée Terre y croit ? Aurais-je passé à côté de quelque chose ? Aurais-je manqué quelque chose ? Pour en avoir le cœur net, après avoir étudié jusqu'à l'âge de 60 ans environ et avec beaucoup de ravissement le monde physique qui nous entoure, j'ai donc décidé de commencer à étudier l'humain, juste comme ça, pour le plaisir de la chose, pour laisser à mes trois enfants, en plus d'un héritage scientifique, un autre héritage, humaniste celui-là. Avant de se lancer dans l'étude du comportement humain, que je trouve par ailleurs très déconcertant, parfois même irrationnel, contrairement au monde physique dans lequel l'humain vit, où la logique et le rationnel sont quotidiens et omniprésents dans chaque étape de l'évolution, examinons dans quelle sorte d'univers l'espèce humaine évolue. Peut-être que ça nous aidera à mieux comprendre son comportement.

Au début fut l'habitat de l'humain

Nos connaissances en physique nous apprennent que l'univers a commencé il y a 13,7 milliards d'années, à la suite de ce qui ressemble à une gigantesque explosion, à un Big Bang comme disent les scientifiques [1]. Nous observons expérimentalement que cet univers est en expansion. C'est pourquoi nous disons qu'il a dû commencer suite à un gigantesque Big Bang, à partir d'un point zéro dans l'espace et le temps. Nous observons également qu'il contient des milliards de galaxies, et dans chacune d'elle, il y a des milliards d'étoiles et autour de ces milliards d'étoiles, il y a des milliards de planètes qui tournent. Ça fait beaucoup de possibilités où la vie aurait pu apparaître. Mais n'allons pas trop loin. Contentons-nous pour le moment d'étudier une seule de ces milliards de planètes, notre petite planète Terre. Elle se trouve dans l'une des milliards de galaxies de l'univers, la Voie lactée, dont la forme générale est un disque de plus de 100 000 années-lumière de diamètre, contenant environ 200 milliards d'étoiles et l'une de ces étoiles est le Soleil. La position de ce Soleil dans notre galaxie se trouve proche

de la périphérie à environ 28 000 années-lumière du centre galactique. La Terre tourne autour de cette étoile nommée Soleil [2]. Résumons. Il existe dans tout l'univers des milliards, de milliards, de milliards de planètes, et l'une d'entre elles est la Terre, habitée par un peu plus de 7,3 milliards d'humains. Ouf, « perdus nous sommes dans cet univers démesurément grand », comme dirait Yoda, le maître Jedi dans Star Wars. Si la planète Terre est d'origine divine, cette divinité a dû travailler beaucoup plus longtemps que six jours à sa création... [3] Sinon, ce serait assez invraisemblable..., même pour une divinité ! De toute façon, une divinité n'aurait jamais créé un monde aussi imparfait (cataclysmes naturels, catastrophes, violences, souffrances, infirmités, maladies, accidents, mortalités, etc.). C'est ma première constatation.

Sur cette planète Terre, âgée de 4,55 milliards d'années, la vie s'est développée, mais ce ne fut vraiment pas facile. Ça a pris du temps, beaucoup de temps, en fait 3,55 milliards d'années pour arriver à créer l'*Homo sapiens*, l'être humain actuel [4]. C'est un autre exploit extraordinaire, pas facile à réaliser même pour une divinité. Il faut dire que les conditions de température, de pression, de composition de l'atmosphère étaient idéales et les ingrédients en abondance : eau, donc hydrogène et oxygène, et aussi carbone, ce qui constitue 92,6% de notre corps; les autres éléments étant un peu de calcium pour les os (1,9%); l'azote (3,1%), le phosphore (1,1%), le chlore (0,40%), le potassium (0,36%), le soufre (0,35%) et le magnésium (0,035%) pour tous les tissus, fluides, graisses, protéines, etc. Tous ces éléments existent dans le mode minéral. Comment ont-ils pu se combiner avec le carbone pour donner le mode biologique ? C'est possible, puisque nous sommes là, mais ce mode est d'une grande complexité. Nous voilà donc avec une entité vivante qui a pris une éternité à être créée dans un univers démesurément grand.

Cette étude de l'humain nous apprend, dès le départ, qu'il existe, comme chez toute espèce vivante, deux grandes variétés : le mâle et la femelle, l'homme et la femme. C'est la façon que la nature a choisi pour se reproduire. Comme tout ce que fait la nature, ce processus de reproduction est complexe, mais d'une

grande beauté. Il est même généralisé à toute forme de vie sur cette petite planète Terre. Et ça marche ! C'est formidable !

Nos ancêtres hominidés

Qu'en est-il maintenant de l'origine et de l'évolution de l'humain ? Pour le savoir, il faut reculer dans le passé de plusieurs millions d'années. Il est de plus en plus vraisemblable que les premiers ancêtres de l'humain soient apparus sur Terre, quelque part en Afrique de l'Est, il y a environ 4 millions d'années. Pour mieux comprendre cette invraisemblable histoire, commençons par le début.

L'humain est apparu à la suite d'une longue, très longue évolution de la vie sur Terre, laquelle est apparue il y a 3,55 milliards d'années. À noter que pendant les 3 premiers milliards d'années, je dis bien 3 milliards d'années, et non 3 millions ou 3 milles, ce qui démontre la difficulté de la vie à apparaître sur une planète, il n'y eut pratiquement que des bactéries et des algues qui se soient développées. Puis, pendant les 550 derniers millions d'années (MA), les animaux, plantes et champignons apparurent [4]. Concentrons-nous sur les animaux. Il y eut une explosion dans la diversité des formes de la vie dont la majorité est aujourd'hui disparue. La nature aime expérimenter, mais si l'animal est mal adapté à son environnement, il est automatiquement voué à l'extinction. Les dinosaures en sont un bel exemple. Cependant, les mammifères survécurent, et parmi eux, les primates. Selon les découvertes de fossiles, les ancêtres primitifs des primates peuvent être apparus à la fin du Crétacé il y a environ 66 millions d'années.

Les primates se composent de plusieurs familles de singes dont la superfamille des hominoïdes qui comprend ce que nous appelons souvent les grands singes (le chimpanzé, le bonobo et le gorille en Afrique; le gibbon et l'orang-outan en Asie), qui sont des singes arboricoles très proches de l'humain, et les hominidés qui comprennent les ancêtres de

la lignée humaine et l'humain lui-même. Puis, il y a environ 7 millions d'années, nos ancêtres hominidés se distinguèrent de l'ancêtre commun des grands singes et de l'humain et donnèrent naissance, en Afrique, aux plus célèbres d'entre eux, entre autres l'*Homo australopithecus* (4,2 – 2,5 MA), l'*Homo habilis* (2,5 – 1,4 MA), l'*Homo erectus* (1,5 – 0,3 MA), l'*Homo neanderthalensis* (330 000 – 30 000 A) et finalement l'*Homo sapiens* (160 000 A – aujourd'hui), nous les humains [5]. À noter l'évolution de la vie sur Terre : algues, mammifères, primates, hominidés et humains. Tout se caractérise par une évolution adaptée à l'environnement sur une très longue période de temps de 3,55 milliards d'années. C'est la théorie de la sélection naturelle telle que décrite initialement par Charles Darwin dans son livre *De l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou la Préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie* publié en 1859 et dans lequel il explique le mécanisme présidant, selon lui, à l'évolution graduelle des espèces vivant dans la nature. Cette théorie de l'évolution par sélection naturelle donne beaucoup de crédibilité à nos ancêtres hominidés, à l'origine de l'humain, mais dans tout ce processus, je ne vois toujours pas la présence d'une divinité. On est très loin de la création de la Terre en six jours. Si cette divinité existe, elle est vraiment discrète... Continuons notre recherche. Peut-être finirons-nous par la découvrir dans un cerveau très évolué qui a beaucoup trop d'imagination...

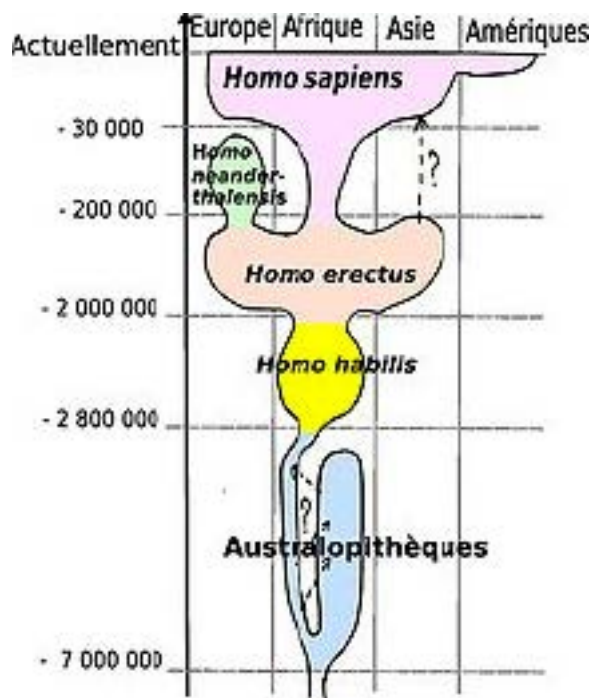


Schéma montrant l'évolution simplifiée des hominidés à travers le temps (dates approximatives en années) et leur distribution sur la planète [6].

Parmi les premiers hominidés, les australopithèques apparaissent en Afrique il y a environ 4,2 millions d'années. Ce premier hominidé ne devait pas mesurer plus de 1,10 m et peser une vingtaine de kilos. Avec un cerveau peu volumineux d'à peine 450 cm³, l'intelligence de ces hominidés

précoces n'a sans doute pas dépassé celle des anthropoïdes modernes (le gibbon, le chimpanzé, l'orang-outan et le gorille). Malgré tout, ils étaient en mesure de tailler la pierre et de faire du feu, mais leur principale caractéristique fut qu'ils pouvaient marcher sur leurs deux pieds, tout en gardant une capacité encore marquée à grimper aux arbres. La stature bipède est

l'évidente caractéristique qui permet à l'espèce d'évoluer de façon significative. Le fossile nommé Lucy est un exemple de l'espèce australopithèque qui date d'environ 3,2 millions d'années. Cette femelle d'hominidé contribua plus que toutes autres aux connaissances sur les origines de l'humain.

De plus, le fait de marcher debout libérait leurs mains pour saisir et transporter des objets, pour développer toutes sortes d'habiletés nécessaires à leur survie, tant et si bien qu'une nouvelle lignée d'australopithèques se développa à partir d'il y a 2,5 millions d'années : l'*Homo habilis*. Il est le premier véritable bipède à posséder un cerveau un peu plus volumineux que celui du chimpanzé, environ 700 cm³, soit à peu près la moitié de celui de l'humain actuel, et une dentition d'omnivore. On peut estimer sa stature à 1,40 m et le poids à 40 kg. Il n'est pas encore chasseur, mais plutôt charognard. Il fabrique des outils en pierres taillées afin de découper la viande et casser les os. On le retrouve en Afrique orientale, en Europe, en Asie, puis en Australie. À tous points de vue, il est plus engagé dans la voie menant à l'humain moderne que l'australopithèque, son contemporain. C'est donc avec lui que commence véritablement l'humanité.

Vient ensuite l'*Homo erectus*. Il prit naissance en Afrique il y a environ 1,5 million d'années, et sa disparition ne daterait guère plus que de 70 000 ans. Il aurait vécu pendant au moins 1,4 million d'années. C'est l'espèce humaine qui a survécu le plus longtemps et qui a contribué de façon significative à l'évolution du cerveau. Il est le premier hominidé dont le volume cérébral dépasse les 1000 cm³. Il est le premier à vraiment transformer son milieu. En effet, c'est le premier humain à avoir vraiment utilisé le feu, mais sans être capable de le reproduire. Il développe la taille d'outils. Il est le premier à fabriquer des outils symétriques (biface). Il établit des campements et vit de la cueillette et de la chasse. C'est le premier grand chasseur de la préhistoire. On le retrouve évidemment en Afrique, mais aussi en Europe, en Asie et aussi loin qu'en Indonésie et en Chine. Il a envahi le monde.

L'*Homo neanderthalensis* vécut il y a 330 000 jusqu'à il y a 30 000 ans de notre ère. Il habite surtout en Europe, mais aussi en Afrique du Nord et en Asie. Il est trapu et musclé. Son volume cérébral est légèrement plus important que celui de l'*Homo sapiens*. Il a le cerveau le plus volumineux de tous les hominidés, entre 1500 et 1750 cm³. Son régime alimentaire est à base de viande. Il fabrique des outils plus élaborés que ces prédécesseurs comme des

racloirs et des pointes. Le Néandertalien est un chasseur hors pair de grands mammifères, ayant des stratégies de chasse qui attestent une parfaite connaissance de l'environnement et du comportement animal et un savoir-faire technique développé.

Les ossements trouvés nous montrent que l'Homme de Néandertal enterrait ses morts. Il est contemporain de l'*Homo sapiens*, c'est-à-dire qu'il l'a côtoyé entre -120 000 et -30 000 ans, jusqu'à sa disparition. On ignore presque tout de la nature de leur relation. Sa disparition reste aujourd'hui encore un mystère. Est-ce parce qu'il a côtoyé l'*Homo sapiens* et qu'ils se sont entretués? N'a-t-il pas su s'adapter aux changements climatiques ? Nous l'ignorons. Probablement les deux.

L'espèce humaine *Homo sapiens*, la nôtre, apparaît en Afrique il y a environ 160 000 ans. L'*Homo sapiens* est plus grand que le Néandertalien, mais possède un cerveau plus petit (1400 cm³). Il se déplace et colonise toutes les régions du monde : Europe, Asie, Amériques, etc. Pour cela il traverse les détroits en profitant des glaciations (le gel du détroit de Bering a permis la colonisation de l'Amérique par exemple). Dès que l'humain moderne est seul à partir de l'extinction des Néandertaliens il y a 30 000 ans, il se développe très vite découvrant la couture, les filets de pêche, la peinture, les armes, le langage, jusqu'à l'écriture, vers -5300 ans, qui marque la fin de la préhistoire et le début de l'histoire proprement dite.

À part *Homo Floreiensis*, le petit Hobbit d'Indonésie, l'espèce humaine, *Homo sapiens*, est le seul hominidé qui a survécu depuis les derniers 30 000 ans, toutes les autres espèces, une quinzaine en l'état actuel des connaissances de la paléanthropologie (Australopithèques, *Homo habilis*, *Homo erectus*, *Homo neanderthalensis*, etc.), se sont éteintes. Pourquoi ? Parce qu'aucun des autres hominidés n'était aussi bien outillé que l'humain pour assurer sa survie. Il se distingue par une bipédie quasi exclusive ; il peut même courir sans difficulté sur de longues distances ; il dispose d'un cerveau volumineux de 1400 cm³ ; grâce à l'habileté de ses mains, il fabrique des d'outils, des abris et des vêtements ; il maîtrise le feu, utilise un langage articulé, élaboré, transmis par l'apprentissage ; il domestique de nombreuses espèces végétales et animales ; il développe la complexité de ses relations sociales, ainsi que l'aptitude de son système cognitif à l'abstraction, l'introspection et la spiritualité. Plus généralement, il se distingue de toute autre espèce animale par l'abondance et la sophistication de ses réalisations techniques

et artistiques, l'importance de l'apprentissage et de l'apport culturel dans le développement de l'individu, mais aussi par l'ampleur des transformations qu'il opère sur les écosystèmes. En d'autres mots, il est intelligent. Il a un cerveau développé et l'utilise. Il a reçu en héritage tout le bagage développé par tous les autres hominidés qui l'a précédé. Encore une fois, je ne détecte rien de divin lors d'une telle évolution des hominidés (voir le schéma ci-dessus), à moins que cette divinité soit vraiment discrète. Quand donc va-t-elle enfin se manifester ? Peut-être que je regarde à la mauvaise place. Peut-être que l'*Homo sapiens*, et même le Néandertalien, ont laissé des traces tangibles de leurs croyances au divin dans leurs manifestations artistiques, dites art préhistorique ?

Les premières manifestations de l'art préhistorique de l'humain datent de 30 000 à 12 000 ans. Il a laissé par exemple des peintures et gravures sur les murs de grottes, comme celles de Lascaux et Chauvet, en France, représentant des animaux et des scènes de chasse. Il a laissé aussi des mains imprimées sur le roc, des outils et armes gravés, des parures et bijoux, des sculptures (figurines féminines), des poteries, etc. La plupart du temps, tout ce matériel artistique représentait des activités de survie de la vie de tous les jours, la sexualité, tout ce qui préoccupait l'humain dans son quotidien de l'époque. Certains verront dans tous ces artefacts artistiques une certaine signification mythologique. Cette interprétation est accueillie avec scepticisme par la communauté scientifique. Plutôt, il est plus plausible de penser que l'humain est resté athée tant et aussi longtemps qu'il a été un chasseur-cueilleur nomade. Nous n'avons aucune preuve tangible qu'il croyait à des divinités quelconques pendant cette période, ses principales préoccupations étant la survie et la sexualité. Tout changea cependant, lorsqu'il commença à devenir sédentaire pour se consacrer à l'agriculture et l'élevage. C'est à partir de ce moment que l'imagination fertile de l'humain commence à se mettre en branle et à créer de toute pièce des divinités selon ses besoins. Continuons, nous risquons peut-être enfin de rencontrer de « divines » surprises...



Dessin daté d'il y a environ 13 000 ans, fait par l'*Homo sapiens* sur les murs de grottes en Argentine (La Cueva de las Manos)

L'apparition « miraculeuse » des divinités dans les villes

Une étape majeure dans l'évolution de l'*Homo sapiens* est le Néolithique. Cette période débute il y a environ 12 000 ans, initialement au Proche-Orient, et prend fin avec la généralisation de la métallurgie et l'invention de scripts post sumériens, vers -5300 ans, qui marque définitivement la fin de la préhistoire et le début de l'histoire proprement dite. Cette période de la Préhistoire est marquée par de profondes mutations techniques, économiques et sociales. Pendant cette période, l'humain passe de l'étape chasseur-cueilleur à celle de l'agriculture et de l'élevage. De nomade qu'il était pour suivre les troupeaux de chasse, il devient sédentaire pour pouvoir cultiver la terre et pratiquer l'élevage, deux activités qui nécessitent absolument la sédentarisation. Ce faisant, il crée des villes, se regroupe en sociétés, développe la technique et invente l'écriture. Les principales innovations techniques sont la généralisation de l'outillage en pierre polie, la poterie, ainsi que le développement de l'architecture. Toutes ces mutations ont des conséquences énormes sur sa façon de vivre.

Pendant le Néolithique, et pas avant, de grands leaders religieux apparaissent dans quatre régions du monde, et leurs actions vont donner naissance à certaines des grandes religions du globe [7]. En Grèce, les philosophes ioniens annoncèrent l'apogée de la pensée gréco-romaine, le règne de la raison et le rôle de la philosophie dans les religions. Au Moyen-Orient, des Hébreux tels qu'Amos, Isaïe et Jérémie, ouvrirent la voie au prophétisme, donnant naissance éventuellement aux trois monothéismes : le judaïsme, le christianisme et l'islam. En Inde, apparurent l'hindouisme et le bouddhisme pour qui le salut résidait dans une série de réincarnations plutôt qu'en une vie. En Chine, le philosophe Confucius et les prémisses du taoïsme créèrent un humanisme éthique.

Ainsi donc, aussitôt que les humains commencent à avoir un cerveau suffisamment développé, à cultiver la terre, à pratiquer l'élevage, à se sédentariser, à vivre dans de grandes villes, à développer la technique et l'écriture, les

divinités commencent à se manifester et les grandes religions pour les honorer apparaissent. Les graines des religions zoroastrienne, hindoue, bouddhiste, jaïniste, hellénistiques et chinoises sont ainsi semées. De leur côté, les juifs ouvrent la voie aux religions judaïque, chrétienne et musulmane, avec Moïse pour la première, Jésus de Nazareth pour la seconde et Mahomet pour la troisième. Tout ce branlebas religieux inauguré à partir du Néolithique est bizarre, très bizarre... Pourquoi pas avant ? Pourquoi les divinités ont-elles gardé l'humain dans l'athéisme pendant les 4 millions d'années ayant précédé le Néolithique ? Au début de cet article, j'écrivais que l'humain a des comportements très déconcertants, parfois même irrationnels. De plus, les plans des divinités sont incompréhensibles et imprévisibles. Il ne faut donc pas chercher à comprendre...

Désormais, les religions seront plus universelles, surtout dans les trois grandes traditions missionnaires : bouddhiste, chrétienne et musulmane. Leur finalité est, au-delà de ce monde, dans le paradis ou le nirvana. Paradoxalement, leur succès en ce monde est dû à l'espoir qu'elles mettent dans l'autre monde. C'est l'avènement des grandes civilisations religieuses. Chacune développe, quoique différemment, ses propres rituels, systèmes éthiques, écrits, doctrines, trésors esthétiques et spiritualité : Dieu dans la Bible, Allah à travers le Coran, Yahvé dans la Torah, Brahma comme une des divinités hindoues et le nirvana à travers Bouddha. Pourquoi les divinités aiment-elles autant se diversifier ? Un autre mystère...

Également, avec le développement des villes et villages, avec la sédentarisation, on voit apparaître les premiers temples religieux. Le plus ancien temple de l'humanité est celui de Göbekli Tepe, un temple de 11 600 ans situé dans les hautes terres de la Turquie près des frontières irakienne et syrienne [8]. Si l'humain construit des temples religieux, c'est qu'il croit au divin et veut l'honorer. Ça me semble assez évident. Pourquoi croit-il au divin ? Il est écrit : « Rien ni personne n'est supérieur à la vérité ». La vérité est que dans toute l'histoire de l'humanité nous n'avons rien vu prouvant l'existence de quelque divinité. Tout n'est qu'évolution et transformation. Alors, si l'humain

croit au divin, forcés nous sommes de conclure que ce n'est pas parce que ces divinités existent, mais parce qu'il a un cerveau très évolué, disposant d'une capacité incroyable de fabuler, d'une imagination délirante, et que ces divinités fictives correspondent à un besoin essentiel. Mais lequel ?

Considérons une explication simple et plausible qui tente de prouver cette vérité. En vieillissant, l'être humain passe de l'enfance à l'âge adulte. Rien de bien original dans cette affirmation. Continuons. À l'enfance, il a ses parents pour le protéger, le nourrir et le défendre de tout. À l'âge adulte, il n'a plus ses parents, soit qu'ils le quittent, vieillissent ou meurent tout simplement. Alors, pour les remplacer, car il a désespérément besoin d'eux, étant habitué dans son enfance à être protégé par de si bons « géants », les parents, il crée de toute pièce des divinités fictives très puissantes, capable de le protéger de tout, tout comme ses parents lorsqu'il était enfant : maladies, accidents, souffrances, cataclysmes naturels, etc. Cette caractéristique est tellement vraie, qu'elle est présente chez tous les êtres humains de la Terre et à toutes époques. Et il y

croit. Il y croit tellement, qu'il invente toutes sortes de rituels, de règles, pour leur parler, pour les honorer, pour implorer leur aide, surtout lorsque ça va mal. Ce sont les religions. Il a aussi besoin d'elles pour l'après-vie, pour créer un au-delà imaginaire, où il pourra continuer une autre forme de vie, vie qu'il aime tant, en compagnie de ses proches.

La croyance aux divinités est donc une réalité et un besoin fondamental chez l'humain. La preuve : il suffit de faire le tour de la planète pour voir le nombre incalculable de statues immenses qui ont été construites. Celle du Christ de Rio de Janeiro au Brésil (38 m, 125 pi) en est un bel exemple. L'humain invente aussi les religions, au gré des époques et des régions, qui sont un assemblage de rituels et de règles, souvent assez invraisemblables, pour honorer ces divinités. Face à toutes ces croyances à des divinités fictives et à tous ces rituels religieux invraisemblables, que faire ?



Dessin daté d'il y a environ 13 000 ans, fait par l'Homo sapiens sur les murs de grottes en Argentine (La Cueva de las Manos)

La solution : la laïcité !

Considérons d'abord les religions froidement. Elles sont la conséquence de la croyance au divin, elles sont nombreuses, plus farfelues les unes que les autres, montrant le côté irrationnel et infantile de l'humain. Elles ont également donné lieu à de nombreux crimes et violence de toutes sortes, montrant un côté important de l'homme : son côté violent. Elles sont également un symbole d'oppression de la femme, les textes sacrés, prétendument révélés par Dieu lui-même, les considérant comme des êtres inférieurs, des pécheresses, des impures condamnées au second rôle, au quasi-silence, aux impératifs des dogmes masculins, bonnes à être brûlées vives ou à être fouettées. Curieusement, une bonne majorité de femmes sont malgré tout très croyantes et pratiquantes, vénérant ainsi leurs bourreaux.

Évidemment, j'aimerais voir la disparition des religions, mais ça n'arrivera pas, du moins pas à court terme. Les gens ont besoin de croire en quelque chose. Malgré tout, j'aimerais voir un monde et des sociétés sans religion. Peut-être qu'un jour la planète tout entière sera dépoussiérée de toute religion. Ce sera alors un grand pas pour l'humanité. Le mouvement de déchristianisation de l'Europe et la montée de la Chine communiste laissent entrevoir qu'un jour les religions seront mortes et enterrées comme les civilisations du passé. Il ne restera plus qu'à visiter leurs arrogantes ruines. Il n'y aura aucun prophète, aucun gourou pour les ressusciter. Est-ce que l'humanité s'en portera mieux ? Impossible de le dire. Il faut l'expérimenter avant de se prononcer. L'humain sera probablement toujours l'humain, mais on espère qu'il va aller en s'améliorant. On en a déjà des signes avant-coureurs avec le Tribunal international, l'ONU, les conventions de Genève, les Droits de la personne, la démocratie et la laïcité qui se répandent lentement sur la planète, mais sûrement [9].

Mais si la croyance au divin est un besoin fondamental, si la multitude de religions amène des conflits, si les religions sont immorales, criminelles, infériorisent la femme, que fait-on ? Il existe heureusement plusieurs outils pour se protéger de tout ce fanatisme religieux, entre autres l'humanisme et l'athéisme, mais ils sont tous inopérants s'il en manque un : la laïcité. Pas la laïcité positive, pas la laïcité inclusive, pas la laïcité-je-ne-sais-quoi, la laïcité point final. La laïcité permet à tout ce beau monde, croyant et non-croyant, de cohabiter dans la paix et l'harmonie. C'est un moindre mal.

Quelle est donc cette laïcité ? D'où provient-elle ? Comment la définit-on ? De quoi est-elle constituée ? Dans son livre, *La laïcité, une grande invention*, Normand Rousseau propose une laïcité authentique, cohérente et rationnelle [9]. Elle est fondée sur les Droits de la personne et les chartes des droits de la personne et les met en application stricte. Elle n'est pas l'ennemie des religions, mais elle veille au respect de la liberté de religion. Elle fait la promotion du vivre ensemble, croyants et non-croyants, dans la paix et l'harmonie avec nos différences, dans le respect de ces différences sans jamais qu'aucune d'elles ne dicte sa loi aux autres, et surtout parce qu'au-dessus de ces différences, il faut tenir compte de l'intérêt général. Le droit à la différence n'est pas la différence des droits. La laïcité authentique proposée supporte de façon inconditionnelle la démocratie, les droits de la personne, la neutralité, les valeurs humaines, la hiérarchisation des droits, les sphères publiques et privées, la sécularisation, l'égalité des citoyens, la séparation de la science et de la religion, etc.

Elle seule permet, parce qu'elle prône l'universalisme des droits, l'exercice de l'égalité, de la liberté, de la fraternité, de la solidarité envers les femmes. Elle seule permet la pleine liberté de conscience, liberté que nient, plus ou moins ouvertement, toutes les religions dès que leur message s'adresse aux enfants et à l'espace public. Seule la laïcité permet, ironiquement, aux croyants et non-croyants, de vivre en harmonie et en paix. Tous ceux qui prétendent défendre les croyants en acceptant le discours totalitaire religieux défendent en fait leurs bourreaux. Les premières victimes du fanatisme religieux, ce sont les croyants eux-mêmes (juifs, chrétiens, musulmans, etc.).

Insistons, la laïcité veut dire que nous pouvons cohabiter avec les religieux, nous pouvons vivre ensemble, croyants et non-croyants, dans la paix, la concorde, la compréhension et la reconnaissance mutuelle, selon la conception commune d'une liberté d'expression garantie à chacun, qui sache se concilier avec la liberté d'expression de tous les autres. Encore une fois, la laïcité n'est pas l'ennemie de la religion. C'est le principe d'organisation politique qui permet à tous, croyants et non-croyants, d'être à égalité dans la jouissance des mêmes droits. Avec la démocratie et les Droits de la personne, la laïcité est une grande invention de l'humain et elle représente le seul chemin vers une authentique civilisation.

Avec la laïcité, les divinités n'ont qu'à bien se tenir ! Elles sont responsables de la violence des religions. Elles

ont perdu le contrôle de leurs disciples. Je les somme de les ramener à l'ordre, sinon elles auront affaire à nous..., à notre arme favorite : la laïcité. Qu'elles se le tiennent pour dit. Une divinité avertie en vaut deux!

Références

[1] Simon Singh, Le roman du Big Bang, éditions Jean-Claude Lattès, 2004.

[2] Encyclopédie Internet Wikipédia, Voie Lactée, https://fr.wikipedia.org/wiki/Voie_lact%C3%A9e

[3] Bible, Genèse Ch. 1, V. 1:31

[4] Histoire et évolution de la Terre et de la vie [PDF], <http://www.fermedesetoiles.com/documents/supports/histoire-et-evolution-de-la-terre-et-de-la-vie.pdf>

[5] Christopher Lloyd, What on Earth Evolved? Bloomsbury Publishing, 2009.

[6] Encyclopédie Internet Wikipédia, Homo sapiens, https://fr.wikipedia.org/wiki/Homo_sapiens

[7] Ninian Smart, Atlas des Religions dans le Monde, Könnemann, 2000.

[8] Göbekli Tepe : Le plus ancien temple de l'humanité, <http://www.wikistrike.com/article-gobekli-tepe-le-plus-ancien-temple-de-l-humanite-68011054.html>

[9] Normand Rousseau, La Laïcité, une grande invention, édition Fondation littéraire Fleur de Lys, 2015.

* Richard Rousseau est chercheur scientifique spécialisé en physique des rayons X, à la retraite, ayant travaillé tout près de 37 ans au laboratoire d'analyse par fluorescence des rayons X (FRX) de la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Il y a développé une méthode d'analyse FRX et un logiciel d'application. Il est membre à vie de l'Association humaniste du Québec.



Gracchus Babeuf

François Noël Babeuf, connu sous le nom de Gracchus Babeuf, né le 23 novembre 1760 à Saint-Quentin et mort guillotiné à Vendôme le 27 mai 1797 (8 prairial an V), fut un révolutionnaire français.

Il forma la « conjuration des Égaux » contre le Directoire et fut exécuté. Ses idées inspirent un courant de pensée, le « babouvisme », qui préfigure le communisme et l'anarchisme. (source: Wiki)



Pourquoi avons-nous besoin, au Québec, d'un programme universel et obligatoire de formation à la citoyenneté plutôt que notre actuel programme d'éthique et culture religieuse ?

Claude Braun

NDLR Le texte qui suit n'engage que l'auteur. La proposition qui y est formulée n'a pas été discutée au Conseil national de l'Association humaniste du Québec et ne représente donc pas un point de vue officiel de l'association.

Le Québec a besoin d'un programme de **Formation à la citoyenneté**, en remplacement total du programme **d'Éthique et culture religieuse** actuel. Ceci est nécessaire parce que presque toutes les problématiques, qui sont d'importance éthique, sont tabou dans notre système scolaire, et même dans beaucoup de familles. C'est en grande partie, mais pas exclusivement, à cause de l'autoritarisme obscurantiste de notre passé religieux ainsi que de celui de nos nouveaux immigrants. Le but avoué et officiel du programme actuel d'ÉCR est de favoriser le « vivre ensemble ». Mais de limiter le « vivre ensemble » à un enseignement factuel d'un grand nombre de religions, ne couvre qu'une dimension extrêmement limitée de la vie éthique, sociale, culturelle. Pire ! Il mise sur une sensibilisation, ouverture et tolérance ne portant que sur les aspects les plus archaïques, les plus obscurantistes, les plus autoritaristes et absolutistes de la culture humaine. Le programme ÉCR est un recul majeur par rapport à la situation qui prévalait auparavant au Québec. Avant ÉCR, instauré en 2008, au moins les élèves québécois pouvaient se faire inscrire ou s'inscrire eux-mêmes (à partir de 14 ans) à une formation morale dans laquelle on abordait, même si superficiellement et avec de

faibles moyens, une grande diversité de problématiques de la modernité, dont plusieurs ne sont même pas conceptualisées par les révélations initiales des diverses religions (ex. : droits et libertés des enfants, internet, contrôle chimique des naissances, avortement chirurgical, reproduction assistée, etc.).



Le Québec a besoin de comprendre pourquoi de nombreux parents souhaitent que leurs enfants soient endoctrinés dans une mentalité éthique absolutiste. Ils cherchent une solution facile et simple pour que leurs enfants ne commettent pas d'impairs, résistent aux tentations de la déchéance, se comportent de façon radicalement domestiquée. Sans nécessairement faire la réflexion requise pour en mesurer la valeur, les parents souhaitent que les enfants se fassent subjuguer par un code simple qui puisse les

confiner à un nombre limité d'attitudes, de croyances et de comportements qui feront en sorte que les parents n'aient pas de « problèmes » avec eux. La religion de leur groupe ethnique apparaît dans un tel contexte comme une solution toute prête, capable d'inoculer leurs enfants contre toute déviation possible du chemin de vie simple, limpide et droit qu'ils pensent approprié pour leurs enfants.

Le Québec a besoin de convaincre ses citoyens que la religion, qu'elle soit enseignée culturellement ou dogmatiquement, imposée à l'école aux enfants, n'est pas la solution. Plus précisément il faut expliquer en quoi il s'agit d'une solution inefficace par rapport au but. Oui, il est valable de former les élèves pour que les parents puissent vivre confortablement et sereinement leur parentalité. Et oui, le Québec est capable de formuler une façon efficace, moderne et consensuelle d'y arriver. Mais attention, on ne forme pas les enfants à l'école seulement pour satisfaire les plus crasses besoins des parents ni pour parer aux craintes les plus excessives de ces derniers. Nous formons les enfants au bénéfice d'abord et avant tout des enfants eux-mêmes.

Le Québec a besoin d'un programme de *formation à la citoyenneté* aussi parce que beaucoup de parents sont mal équipés pour former de futurs adultes autonomes, sains, épanouis, conviviaux, productifs, et heureux. Nombreux sont les parents québécois analphabètes (800,000 selon une évaluation gouvernementale datant de 2016), déficients mentaux (2 % de la population), criminels (.04 % selon statistiques Québec). Ce sont des faits qui doivent être constatés et auxquels l'État doit faire face par son système scolaire.

Le Québec doit déboulonner le mythe toxique voulant que les enfants soient l'exclusive propriété de leurs parents. Le Québec doit aussi renverser la campagne démagogique et populiste en cours du gouvernement du *parti Libéral du Québec* et du *parti Coalition Avenir Québec* promouvant la dévolution du pouvoir des commissions scolaires pour le placer entre les mains des parents. Qu'il existe des commissions scolaires ou pas, c'est à l'État démocratique de financer et de livrer le système d'éducation publique de la nation. La *Direction de la Protection de la Jeunesse* nous démontre qu'il est parfois nécessaire, heureusement le moins souvent possible, de protéger des enfants contre leurs propres parents. Le Québec doit accepter et même entreprendre avec détermination la formation collective de ses propres citoyens tout en laissant beaucoup de marge de manœuvre aux parents.

Par le truchement de son système d'éducation le Québec doit aider ses citoyens juvéniles à maîtriser la modernité afin d'y mieux survivre, de s'épanouir, d'accéder à des rôles contributifs pour l'avenir de l'ensemble de la collectivité, même si les enfants ne votent pas et ne contribuent pas aux caisses électorales des partis.

Le Québec doit aider ses enfants à comprendre ce qui leur arrive de façon à ce qu'ils absorbent leurs vécus en en prenant possession pour le mieux. Par exemple, il a toujours été tabou à l'école d'aborder dans le détail l'hygiène, la vaccination, les tâches ménagères, les diverses pratiques culturelles telles circoncision, transfusion sanguine, vaccination, de crainte d'empiéter sur des terrains « sensibles » des parents. Mais ce sont les enfants qui absorbent ces pratiques, c'est

de leurs vies qu'il s'agit. Sans prôner un quelconque encadrement « forcé » de ces attitudes, croyances, pratiques, le programme de *formation à la citoyenneté* adopte le principe affirmant que l'enfant a le droit d'être informé de ce qu'il vit, de ce qu'il mange, de ce qu'on lui injecte, de comment on perce ses dents pour placer un plombage, des obligations qu'on lui impose, des privilèges qu'on lui accorde, d'où il a le droit d'aller et d'où il est interdit qu'il aille, de ce qu'on l'oblige à faire et de ce qu'on lui interdit de faire. Il faut le laisser comprendre le comment, quand, où, qui, et pourquoi du chemin qu'on lui

trace et surtout du chemin qu'il va inexorablement se tracer lui-même qu'on veuille qu'il le fasse ou pas.

Le programme prend position résolument pour la transparence bien ajustée à l'âge, c'est-à-dire à la capacité d'absorption de l'enfant. Le programme québécois de *formation à la citoyenneté* rejette une position totalement libertaire, bien entendu, puisqu'il reconnaît que la capacité d'absorption des questions éthiques est une faculté qui part de rien à la naissance et se développe graduellement. Mais le programme rejette aussi tout bienfondé d'un quelconque contrôle absolutiste, autoritariste, dogmatique, phobique ou irrationnel des enfants. Plutôt, il affirme une grande valeur à donner aux enfants d'une information de bonne qualité sur les décisions que prennent les adultes à leur égard et qui



concernent leur quotidien comme leur avenir. Le programme de **formation à la citoyenneté** prend parti contre l'interdiction de connaître et comprendre. Il ne la tolère pas et cherche même à la contrer. Dans sa **formation à la citoyenneté**, le Québec va dire la vérité aux enfants et cessera de leur mentir, de les manipuler, de les enfermer dans des visions du monde déconnectées de la modernité.

Les principes sous-jacents au programme de formation à la citoyenneté

Le programme de **formation à la citoyenneté** du Québec se résume à quelques principes :

1. La vie moderne comporte suffisamment d'écueils pour qu'il soit valable et nécessaire d'équiper les enfants pour voir venir ces écueils, pour savoir comment eux-mêmes les éviter, pour qu'ils puissent résolument leur survivre. Ces écueils sont bien nombreux et bien réels. Le programme est donc, entre autres, un cours d'auto-défense contre les menaces de la vie moderne.
2. Le programme prend parti pour miser sur la constatation des faits et sur l'usage de la raison pour résoudre les dilemmes moraux.
3. Le programme instaure, sans compromis possible, un seul dogme, qui est le bienfondé de l'apprentissage du BIEN-VIVRE ENSEMBLE comme principe éthique central.
4. Le programme exclut tout autre dogme et n'aborde pas les visions du monde dogmatiques sauf brièvement en passant et obliquement.
5. Le programme adopte une pédagogie sérieuse et ambitieuse, axée sur l'apprentissage d'abord et avant tout, et ensuite sur la facilitation de la pensée critique. L'apprentissage est mesuré, contrôlé et exigé. L'enfant doit réussir son cours de formation à la citoyenneté, examen quantitatif à preuve, pour recevoir son diplôme.



6. Le programme vise à façonner en douceur des citoyens épanouis, productifs, socialement engagés, libres et justes.
7. Le programme ne montre pas aux enfants ce qu'est le beau, le bon et le vrai versus le laid, le mauvais et le faux, mais habitue doucement les enfants à avoir des sensibilités sur ces registres.
8. Le programme vise un équilibre entre la formation pratique du savoir-vivre et l'aspect formel, réfléchi, intellectuel.
9. Le programme prend garde de transformer les enfants en « moralisateurs » à l'excès, qui se permettraient de passer des jugements moraux intempestifs, inexpugnables, tranchés, péremptoires, brutaux, sur les rapports humains.

10. Le programme prend garde de ne pas instaurer chez les enfants une « anxiété » excessive face aux périls de la vie moderne. Plutôt il vise à instaurer une attitude de résolution de problèmes, de fortitude personnelle et d'autonomie morale.

11. Le programme prend acte de nombreuses et complexes sensibilités contradictoires des parents en matière de formation civique et prend garde de heurter le moins possible ces sensibilités. Cependant,

le programme n'hésite en aucun cas à cadrer un enseignement ou une discussion éthique dans les limites des institutions gouvernementales ainsi que du règlement scolaire et des lois municipales, chartes et lois provinciales ou fédérales canadiennes ainsi que de l'Organisation des Nations Unies (tant que le Canada adhèrera à cette organisation). Tant que l'enseignant restera dans cette enceinte conceptuelle, aucune abrogation parentale ne sera recevable.

12. Le professeur en **formation à la citoyenneté** travaille dans le cadre des changements sociaux (ex. : mutations majeures de la composition ethnoculturelle de la population provenant de l'immigration), de l'évolution des technologies (ex. : internet), des débats sociaux (nouveaux droits, nouveaux problèmes affectant

les enfants -l'usage des anabolisants chez les pubères et adolescents par exemple), des lois (ex : changements dans les lois sur la protection de la jeunesse), etc. Par conséquent, L'État prévoit que le professeur de **formation à la citoyenneté** soit assujéti à une formation continue, plus que les autres professeurs, lui permettant de rester à jour et compétent pour aborder l'actualité culturelle.

Les fausses solutions et mauvaises alternatives au cours éthique et culture religieuse

Beaucoup de mécontents et récalcitrants à l'égard d'ÉCR ont proposé des idées pour combler le manque à gagner : incorporation de l'enseignement culturel de la religion aux cours d'histoire, philosophie pour enfants, laisser seulement le programme d'éthique actuel en place.

Il faut faire bien plus que cela pour équiper les enfants pour la modernité. Il faut leur apprendre un minimum de technoscience pour qu'ils puissent s'adapter à la quatrième révolution technoculturelle (machine à vapeur, électricité, pétrole, économie numérique). Il faut leur apprendre à survivre biologiquement en cette ère où l'espérance de vie s'en va littéralement à la baisse.

Il faut leur apprendre la tolérance en dehors des fiefs primaires et caducs des petits mondes ethnoculturels (qu'ÉCR assimile aux religions). Il ne suffit pas de se définir par son groupe religieux et d'affirmer qu'on « respecte » les autres groupes religieux. Le « vivre-ensemble » moderne requiert de cultiver des « tolérances » sur une multitude d'axes tels entre les sexes, entre les gens de diverses orientations et identités sexuelles, entre les gens de différents âges, de différentes couleurs de peau, de différentes orientations politiques, de différentes cultures, etc. Il faut aussi instaurer chez l'écolier un sens aigu de l'écologie si on veut que nos futures générations arrêtent la destruction massive de l'environnement. Rien de tout cela n'est abordé dans quelque révélation abrahmique que ce soit.



Les contenus du programme de formation à la citoyenneté

- La cyber-intimidation, pseudosciences, surconsommation, sectes, gangs de rue, drogues, réseaux sociaux
- La mort : la mort digne a-t-elle une valeur ? Peut-on manquer de respect aux morts ? Devoir de mémoire ? Les façons de mourir dans les diverses cultures au Québec. Comment se préparer pour le décès des grands-parents, des oncles et tantes, etc.
- Le suicide, le désir de vivre, la dépression, la maladie mentale
- La maladie physique et le handicap, la souffrance, la compassion, l'accommodement
- Les droits et responsabilités des enfants : droit à l'intégrité physique, droit à l'éducation, droit à l'alimentation et au gîte, droit à la dignité et au respect, etc. Responsabilités du maintien de la paix, tâches ménagères, poursuite des études, convivialité
- La santé : importance de l'exercice, de l'alimentation saine, de connaître la nature, du travail, des loisirs, des relations interpersonnelles
- L'hygiène : ses aspects personnels et publics, l'hygiène buccale, comment se garder propre, comment éviter l'infection, l'intoxication, l'aspect personnel et social de la vaccination
- L'écologie : comment préserver la nature pour les générations futures, comment se protéger de la pollution, comment polluer moins
- La criminalité chez les jeunes et surtout sur ses écueils et sa prévention. Prostitution, vente de drogues, gangs de rue, vol à l'étalage, pickpockets, travail au noir
- La sexualité: rapports intersexes, les variantes atypiques de sexualité, le viol, l'exploitation sexuelle, les droits des femmes, les différences entre sexes, l'hypersexualité, la commercialisation de la sexualité, le tourisme sexuel
- La violence à l'école, dans les sports, dans les familles, l'abus, l'inceste
- La fonction sexuelle, contraception, technologies de reproduction, maladies transmises sexuellement, l'hygiène sexuelle, etc.
- La parentalité: comment être de bons parents (vers la fin du secondaire)
- Les grands cas de figure des façons de vivre (célibat, couple,

vie en commune, vie axée sur l'altruisme, sur le travail, sur le plaisir, etc.)

-La famille (variantes ethniques, familles reconstituées, multi-générationnelles, absence de famille, etc.)

-L'amour, l'amitié, le copinage, la camaraderie, dans la classe, l'école, le groupe, la cohorte, la ruelle, la file d'attente, l'équipe, le voisinage, etc.

-Le terroir : le village, ville, quartier d'où on vient, l'enracinement/déracinement, l'identité ethnique face à la citoyenneté

-Le vivre ensemble dans des situations difficiles (vie de famille, inter-ethnique, intersexes, minorités sexuelles, riches et pauvres, groupes linguistiques, cultures différentes, etc.)

-Les droits et obligations de tout citoyen canadien et québécois, comparés à ce qui se passe dans le reste du monde. Droits de la personne définis par l'Organisation des Nations Unies et d'autres aspects de diverses institutions internationales auxquelles le Canada adhère.

-Les dilemmes imposés par la médecine moderne : peut-on demander à un enfant de fournir un rein à son frère parce que son rein est « particulièrement » compatible ? Est-il légitime de transplanter des organes ? Peut-on recevoir le sang des autres ?

Le trafic d'organes peut-il être librement commercialisé ? Quelles seraient les conséquences de la légalisation du clonage humain ?

-Les mères porteuses, fécondation in vitro, adoption internationale

-La science politique pour enfants, philosophie pour enfants, esthétique pour enfants, théories des sciences pour enfants (big bang, évolution, etc. : le grand paradigme sous-jacent à toute activité scientifique aujourd'hui).

-La joie, le jeu, le plaisir, l'amusement, le rire, l'humour, le partage, la convivialité, le voyage, les sports, les loisirs

-Les plaisirs et utilités d'internet balancés par ses périls et déchéances

-Les difficultés et triomphes des passages: de la petite enfance à la puberté, de la puberté à l'adolescence, à l'âge adulte, à la vieillesse

-La bonne vie, la justice, la liberté, la pensée critique, l'autonomie, l'altruisme

-L'inégalité humaine et sa gestion (pourquoi certains enfants l'ont plus facile, comment on doit gérer ça ?)

-La valeur de la paix. Quand la guerre est-elle justifiée ? Qui devrait décider quand il faut aller en guerre ? Qui devrait être soldat ? Peut-on tuer des civils au nom de la guerre ?

-Les religions, agnosticisme, athéisme, humanisme, laïcité, tolérance religieuse, terrorisme, fanatisme.

-L'ère digitale. Comment maîtriser un clavier, maîtriser les suites de logiciels Office et Adobe, maîtriser ipods, ipads, ordinateurs, internet.

-Les arts et sciences domestiques. La valeur du rangement, de la propreté, de la bienséance, du bon voisinage, de la quiétude, de l'embellissement de la personne, de la maison, de l'environnement de vie.

-La saine alimentation. Les aliments de base qui sont bons et mauvais pour la santé, comment éviter l'alimentation surcalorique, l'importance de l'exercice, le végétarisme, végétalisme, véganisme, les conséquences de l'hypertransformation alimentaire.



Les activités pratiques et sorties culturelles sont rapatriées à l'intérieur du programme de formation à la citoyenneté

Le programme de formation à la citoyenneté comporte une haute proportion d'activités organisées en dehors du cadre de l'élève immobile à son pupitre écoutant l'enseignant discourir. Ces activités sont obligatoires et totalement financées par l'État. Aucune dérogation n'est permise. Ces activités sont encadrées par des professeurs spécialisés en **formation à la citoyenneté**, professeurs qui auront reçu les formations spécifiques aptes à assurer que les sensibilités des parents ne soient pas heurtées outre mesure et que les apprentissages correspondent au niveau développemental de la cohorte d'élèves.

-Projets d'engagement altruiste réel et concret dans la société (ex. : adoption par le groupe cours d'un enfant du tiers monde, par l'entremise de l'UNESCO, organisme auquel le Canada adhère officiellement).

-Activités de développement artistique, scientifique, intellectuel, les mains à la pâte (ex. : monter une pièce de théâtre, une foire scientifique, un récital de poésie, textes, chansons, humour, magie, etc., organiser des jeux intellectuels comme « génie en herbe »).

-Sorties culturelles, dans les musées, lieux de science et culture (accrédités et subventionnés par l'État), avec préparation pédagogique, encadrement et discussion avec le professeur de **formation à la citoyenneté**.

-Projets sur toute la session académique, sans rupture, concernant l'écologie : jardinage en jardins publics ou à l'école, prendre soin d'un parc local, hygiène d'une ruelle locale, etc.

- **E x e r c i c e s** d'hygiène personnelle ou interpersonnelle en compagnie d'experts accrédités et professionnels et formés spécifiquement pour faire le tour des écoles pour le programme de **formation à la citoyenneté** : dentiste, diététiste, médecin de famille, psychologue, etc.

-Activités entièrement financées par l'État sur des sites internet pertinents pour le groupe d'âge, encadrées par le professeur de **formation à la citoyenneté** qui a reçu une formation technique et pédagogique spécialisée à cet effet (création d'un site facebook, instagram, twitter ou autre, pour le groupe cours, utilisation de sites comme Wikipédia, ainsi que de nombreux autres sites). NB Les applications doivent être scellées et le professeur omniprésent et omniscient dans ce contexte pour éviter les bavures provenant de trolls, proxénètes, pédophiles, taxeurs, recruteurs, etc.

-Activités sociales par internet telles arrimage d'écoles québécoises permettant des échanges de messages sous contrôle du professeur de **formation à la citoyenneté**.

-Activités financées par l'État de valorisation de l'école spécifique dans laquelle les enfants étudient, et d'identification à elle, telles conception, production et adoption d'icônes, logos, costumes s'ils le souhaitent, oripeaux, écussons, journée de la fierté de l'école, repas festif, ... le tout préparé et organisé en collaboration avec les élèves et les parents.



La formation à la citoyenneté : une révolution dans notre façon d'éduquer nos enfants

Voilà donc où se trouve la révolution nécessaire, la libération, la nouvelle pédagogie : accompagner et aider les enfants à devenir des citoyens équipés, autonomes, équilibrés, conviviaux,

productifs, heureux, motivés, émancipés, plutôt que de les endoctriner, les méduser, leur mentir, leur cacher la signification de ce qui se passe concrètement dans leurs vies, ou, au mieux, de noyer leurs esprits dans des anachronismes insignifiants d'autres époques et d'autres lieux. Créer un lieu de rencontres pertinent à la vie réelle concrète, familiale, sociale, culturelle, économique, hors école, des enfants. Créer un lieu de très haute pertinence et d'intense participation pour les enfants, un environnement qui donne aux enfants le goût d'aller à l'école plutôt que de la fuir. Il faut jeter aux poubelles, sans appel, le programme actuel d'éthique et culture religieuse et il faut le remplacer par une formation humaniste à la citoyenneté.



Le féminisme islamique est-il un pseudo-féminisme ? *

Michèle Sirois**

« Nous avions jadis les mêmes ennemis : le patriarcat et les lois divines. » [1] Voilà le cri du cœur que nous a lancé un groupe de féministes laïques algériennes et iraniennes dans une lettre ouverte adressée aux amies féministes. Avec l'avènement du féminisme islamique, qu'en est-il actuellement de cette communauté d'intérêts et d'objectifs avec le mouvement féministe ? À quelle sorte de féminisme nous convie le féminisme islamique ? Le féminisme qui s'inscrit dans un référent religieux, et plus spécifiquement le féminisme islamique, existe-t-il vraiment en tant que mouvement qui défend la pleine et entière égalité des femmes avec les hommes ?

Ce concept suscite plusieurs questions : comment articuler toutes les atteintes aux droits des femmes avec la perspective d'un féminisme islamique ? Ce dernier est-il un leurre ou un réel instrument d'émancipation des femmes ?

Le féminisme peut-il s'appliquer aux diverses cultures ?

Plusieurs théoriciennes du féminisme islamique travaillent à « décoloniser » le féminisme. Le texte « Les femmes musulmanes sont une vraie chance pour le féminisme. Entretien avec Zahra Ali » [2] est très révélateur de la volonté de ces « féministes islamiques » de lutter contre l'« impérialisme occidental ». En effet, comme partout, les groupes dominés contestent leur place sur l'échiquier mondial et revendiquent un meilleur partage des richesses et des pouvoirs. Le féminisme islamique s'inscrit dans cette mouvance anti-impérialiste. Le féminisme qualifié d'occidental par les gens de cette mouvance anticolonialiste, est alors suspecté d'imposer des modèles qui ne conviennent pas aux femmes musulmanes. D'où la nécessité d'y substituer un féminisme islamique, à l'image du black feminism revendiqué par certaines femmes noires anticolonialistes. En fait, les féministes islamiques ignorent sans doute que le féminisme n'est pas occidental par essence, puisqu'il a réussi à émerger en Occident uniquement en se battant contre les traditions. L'émancipation des femmes en Occident n'a pas été plus « naturelle » qu'elle peut l'être dans d'autres traditions, qu'elles soient musulmanes, hindoues ou juives.

Le féminisme islamique a émergé dans les pays où les femmes vivent sous lois musulmanes (ex. Iran et Indonésie) et qui n'ont d'autres moyens pour obtenir des réformes en faveur des femmes que de présenter la recherche d'égalité comme étant conforme au Coran. Leur réel but est d'obtenir plus de droits et plus d'émancipation pour les femmes. Cependant, leurs réformes restent souvent modérées, car de très fortes résistances émergent lorsqu'elles touchent à des questions comme l'héritage. Certaines féministes du Maghreb ont d'ailleurs renoncé à revendiquer la pleine égalité des femmes quant à leur part d'héritage, craignant pour leur propre sécurité, notamment dans un contexte de montée de l'islamisme et de l'expansion du wahhabisme financée par l'Arabie saoudite.

Tout autre est le féminisme islamique qui est véhiculé par les femmes qui vivent sous lois laïques (ex. en France ou au Québec) et qui tentent de se référer à la religion musulmane comme source principale de leur féminisme. Tel fut la *Collective des féministes musulmanes* [3] qui décriait le projet de *Charte de la laïcité* présentée par le Parti québécois à l'automne 2013 afin de permettre aux femmes voilées d'occuper des emplois dans les institutions publiques tout en arborant un signe religieux ostentatoire. En fait, ces féministes défendaient davantage le port du voile que les droits des femmes. Quand on met de l'avant les libertés religieuses en faveur de pratiques sexistes et discriminatoires, le résultat peut-il être autre que de restreindre le mouvement de libération et d'émancipation des femmes ?

Autre question importante soulevée par ce concept de féminisme islamique : comment pourra-t-on réaliser un mouvement féministe solidaire dans un Québec où la majorité des femmes ont le « privilège d'être blanches » (pour reprendre un thème cher à l'analyse de l'intersectionnalité des oppressions qui fait, entre autres, la promotion du concept de « blanchité »), si on fragmente la lutte contre l'oppression patriarcale au nom de la lutte antiraciste et anticolonialiste ? On doit absolument tenir compte de ces oppressions et être solidaires des femmes qui sont minoritaires, afin d'atteindre non seulement l'égalité entre les sexes, mais aussi l'égalité entre les femmes. Cependant, on ne doit pas perdre de vue la direction

qui doit unir toutes les femmes dans la lutte contre le patriarcat. Il faut recentrer la lutte autour du féminisme « radical », à savoir enlever le mal à la racine, c'est-à-dire le patriarcat qu'il soit chrétien, juif, musulman, hindouiste ou bouddhiste.

Le féminisme islamique évoque, comme justification de sa pertinence, l'hypersexualisation qui sévit en Occident. Il est vrai que l'hypersexualisation est une manifestation de la société patriarcale occidentale actuelle. Cependant, est-ce que lui substituer un patriarcat islamique est un bon moyen de lutter contre une des formes occidentales du patriarcat ? Les trois religions monothéistes sont patriarcales [4] et le féminisme a toujours combattu les diktats religieux qui oppriment les femmes. Certes, il peut y avoir des féministes islamiques, chrétiennes, juives ou hindouistes, mais ces féministes peuvent-elles vraiment prétendre s'inspirer de leur religion pour contester leur religion patriarcale ? Une relecture des textes dits sacrés peut apporter certaines améliorations à la condition des femmes, mais elle nous semble loin d'être suffisante pour assurer la pleine égalité des femmes avec les hommes, notamment parce que la suprématie des hommes est légitimée par le texte « sacré » lui-même.

Le Coran peut-il être source d'émancipation des femmes ?

Voilà quelques-unes des questions que je poserais à celles qui affirment puiser leur féminisme dans le texte du Coran. Comment concilient-elles leur « féminisme » avec certains extraits du Coran [5] où les hommes peuvent battre leurs femmes à la simple crainte d'infidélité ou quand elles n'obéissent pas (Sourate 4 : 34), où les femmes menstruées sont déclarées impures (Sourate 2 : 222), où l'homme peut répudier sa femme (Sourate 66 : 5), où le témoignage d'une femme ne vaut que la moitié de celui d'un homme (Sourate 2 : 282), où le garçon recevra une part d'héritage qui sera le double de celui de la fille (Sourate 4 : 11), où les hommes ont autorité sur leurs femmes du seul fait de la préférence de Dieu en leur faveur (Sourate 4 : 34), où la virginité et la jeunesse des femmes sont considérées comme des valeurs très importantes (Sourate 56 : 35-38), où les femmes doivent être fidèles à leur mari alors qu'eux ont droit à plusieurs femmes et à des captives (Sourate 23 : 1-6), etc. Quoique Mahomet ait apporté un certain progrès à la condition des femmes bédouines du VII^e siècle, il s'avère que la domination des femmes musulmanes ne peut être attribuée uniquement à des interprétations patriarcales du Coran. L'infériorisation des femmes se trouve bien inscrite dans le Coran lui-même. On

pourrait d'ailleurs faire le même constat pour le christianisme ou pour le judaïsme.

Quand les féministes islamiques vont-elles commencer à dénoncer les privilèges accordés aux hommes par le Coran même, et non pas seulement à cause d'une interprétation patriarcale de la tradition islamique ? En fait, plusieurs musulmanes qui se disent féministes se contentent de négocier individuellement une amélioration de leur situation personnelle : elles font rédiger un contrat de mariage où le mari s'engage à avoir leur accord pour prendre une deuxième épouse ; elles font des demandes pour faire enlever le voile qui sépare la partie des femmes dans la salle de prière à la mosquée, ou pour avoir le droit de se baigner (selon des horaires non-mixtes, avec un burqini ???), etc. Comme elles ne remettent pas en question fondamentalement le patriarcat de leur religion, comment pourraient-elles être solidaires des autres femmes musulmanes qui n'ont pas le même pouvoir de négociation qu'elles ?

On peut remarquer qu'il y a très peu de contestations de ces féministes islamiques à propos des versets du Coran qui traitent du statut et des rôles traditionnels des femmes dans la famille. Ont-elles peur de contribuer à stigmatiser les hommes de leur communauté d'appartenance ? On a l'impression de retrouver le même aveuglement que celui des partisans de la gauche avant la chute du Bloc de l'Est, ceux-ci ne voulant pas dénoncer les abus autoritaires et les violations des droits de la personne qui avaient cours dans ces pays, de peur de stigmatiser les partis communistes.

Chez plusieurs féministes islamiques, on sent davantage de solidarité envers les hommes de l'Oumma (communauté musulmane qui dépasse les frontières) qu'envers les femmes des autres pays et religions. Est-ce que ce féminisme s'inscrit bien dans la tradition du féminisme québécois qui s'est forgé à partir de la solidarité des femmes afin de combattre le patriarcat ainsi que les lois « divines » qui renforçaient la domination des femmes ?

Le féminisme islamique est peut-être une stratégie qui se justifie dans une société islamique autoritaire et quand il n'y a pas moyen de faire avancer la cause des femmes autrement. Par contre, dans nos sociétés plus libérales, le féminisme islamique n'est-il pas une tactique de récupération des frustrations des femmes ou un moyen pour marquer l'identité d'un groupe social minoritaire face au groupe dominant et,

finalement, constituer essentiellement un outil de contestation du féminisme occidental et, plus largement, de la société occidentale ? Nous sommes en droit de questionner le « féminisme islamique » en nous demandant s'il est aussi, ou même surtout, un instrument dans les mains de groupes d'intérêts politiques.

Que penser du voile ?

La question du voile ne peut être évacuée facilement, parce qu'il est ostensible et ostentatoire dans notre société. De plus, la multiplication de ces voiles ne peut être détachée de l'histoire politique récente et de l'essor de l'islamisme politique sur la planète.

Pour commencer, il faut bien distinguer entre les motivations qui amènent à porter le voile et la signification du voile. Il existe plusieurs motivations pour porter le voile : le besoin de s'identifier à un groupe, le désir de respecter la volonté de Dieu qui demande que la femme soit modeste, le désir de s'opposer à ses parents, etc. Par contre, il n'existe qu'une seule signification à ce symbole religieux : le voile est un signe religieux sexiste et discriminatoire, car seules les femmes doivent cacher leurs cheveux pour ne pas « stimuler la concupiscence de l'homme ». Le message est : « Cette femme est la « chasse gardée » du père, du mari, du frère, de l'oncle, du fils ». C'est donc un signe de soumission aux diktats des hommes qui se camouflent derrière une prétendue soumission à Dieu. La plupart du temps, les hommes ne portent pas l'identité de leur groupe : ils s'habillent à l'occidental (jeans, baskets, casquette, coupe-vent, etc.), se baignent en maillot, portent des manches courtes quand il fait chaud et même parfois des bermudas, etc. Dans le film iranien « *Une séparation* », gagnant de l'Oscar du meilleur film en langue étrangère en 2012, les femmes voilées étaient pratiquement les seuls repères qui nous permettaient de dire que nous étions en Iran, les hommes étant presque tous habillés à l'occidentale. D'ailleurs, pourquoi la fidélité à leur religion et à leur Dieu imposerait-elle aux femmes musulmanes de retourner aux modes vestimentaires de l'Arabie du 7^e siècle après Jésus-Christ, tout en permettant aux hommes musulmans de pouvoir s'habiller comme les autres hommes du 21^e siècle ?

Le voile envoie comme message que ce sont les femmes non-voilées qui provoquent et excitent les hommes avec leur chevelure. C'est la femme qui est responsable de se cacher, et

non pas l'homme de contrôler ses propres désirs. Auparavant au Québec, il en était de même avec la question du viol : la femme était coupable d'avoir été violée, car elle n'était pas au bon endroit, pas à la bonne heure, habillée de façon jugée provocante, avec un passé qui montre qu'elle n'était plus vierge, etc. Faut-il s'étonner que les Québécoises, qui ont lutté pour que ce soit l'homme qui soit considéré coupable du viol et non pas la victime, aient l'impression que la banalisation du voile fait reculer leurs luttes pour l'émancipation ?

La liberté de choix du voile n'est qu'un leurre. Quand un certain nombre de femmes portent le voile, les autres femmes sont souvent accusées d'être immodestes, provocantes, voire même d'être des « putains ». Il existe actuellement au Québec et ailleurs dans le monde une montée des pressions communautaires qui font croître le port du voile. Comment expliquer que ce voile soit imposé ou « librement choisi » dans la période qui entoure l'arrivée des menstruations, sinon que le voile est un instrument de contrôle de la sexualité et de la fécondité des femmes ? Comment expliquer que, de plus en plus, ce sont de toutes petites filles qui le portent. Un libre choix à cinq ans ? Ou plus vraisemblablement un instrument de visibilité pour un mouvement politique qui s'appuie sur la mainmise des hommes sur la sexualité des femmes. En fait, l'islam politique, aussi appelé islamisme, semble encourager cette visibilité que lui apporte le voile islamique.

Plusieurs tenants de la laïcité ouverte aux accommodements religieux, et au voile islamique, affirment que cela va favoriser l'intégration des femmes, notamment en leur permettant de travailler dans la fonction publique. Cet argument n'est corroboré par aucune étude. Notons, à ce sujet, qu'il n'a été aucunement mention du port du voile comme moyen d'intégration des femmes musulmanes à l'intérieur du plan d'action 2012-2015 qui a émergé des ateliers organisés à Montréal par les États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées. [6] N'est-ce pas ces restrictions imposées aux femmes, et de plus en plus aux toutes petites filles, qui permettent de repérer les adeptes de la religion musulmane et d'établir un dangereux profilage ethno-religieux, notamment contre l'ensemble de la communauté maghrébine et moyen-orientale ? Ce profilage est favorisé, entre autres facteurs, par les accommodements religieux et le manque de balises fermes touchant la laïcité.

Le féminisme islamique peut-il renouveler le féminisme ?

Un certain nombre de femmes qui s'affirment féministes islamiques sont liées à des mouvements politiques qui s'inscrivent dans la mouvance des Frères musulmans ou des pétromonarchies conservatrices. Serait-ce pour cela qu'elles ne condamnent pas les déclarations des représentants des Frères musulmans en Égypte qui se sont prononcés contre la loi d'interdiction de l'excision adoptée en 2008 ? Alors que l'organisation mondiale de la santé révèle que plus de 80% des femmes égyptiennes sont excisées, Azza El Garf, une députée du parti des Frères musulmans égyptiens, a affirmé en mars 2012 que ceux-ci voyaient l'excision comme une opération d'embellissement de la femme. [8] Serait-il plus facile de dénoncer les chirurgies esthétiques occidentales que celles qui sont promues par des musulmans afin d'exciser les femmes ?

N'est-il pas présomptueux d'affirmer, comme le fait Zahra Ali, que le féminisme occidental piétine et tourne en rond et que l'arrivée de femmes musulmanes constitue une véritable chance de renouveler notre féminisme ? Est-ce que cela ferait avancer ou bien dévier le combat fondamental que nous devons continuer de mener contre l'atteinte aux droits des femmes ? En mai 2009, la prise de position de la *Fédération des femmes du Québec* en faveur du voile a plutôt créé une scission qu'un avancement du mouvement féministe. Depuis, on constate que plusieurs femmes se sentent trahies par un féminisme embourbé dans le relativisme culturel et criant au racisme, à la xénophobie et au colonialisme aussitôt qu'on parle d'accorder la priorité aux droits des femmes plutôt qu'aux libertés religieuses, ou encore d'imposer des limites à la diversité des pratiques culturelles afin de respecter l'intégrité physique et psychologique des femmes, et de favoriser leur intégration. Pour reprendre les mots de Yolande Geadah, nous devons promouvoir le droit à la différence, mais non pas la différence des droits. [7]

Voilà pourquoi des doutes sérieux sont soulevés quant à la validité d'un concept comme le féminisme islamique et à la pertinence des justifications apportées au port du voile dans les institutions publiques. Après les luttes de libération nationale qui ont mené à l'indépendance de plusieurs pays soumis à la colonisation, en 2011 le printemps arabe a révélé une importante quête de liberté. C'est dans ce contexte que la question des droits des femmes est devenue l'un des enjeux importants de ces révoltes. Plus que jamais un mouvement

féministe authentique et sans frontières s'avère essentiel pour l'émancipation de toutes les femmes, quelles que soient leur communauté d'origine, leur classe sociale, leur orientation sexuelle ou leurs convictions spirituelles.

* Ce texte est une mise à jour du texte publié dans sa forme originale sur le site Sisyphe : Michèle Sirois « Le féminisme islamique : nouveau concept ou leurre efficace ? », 27 décembre 2012 <http://sisyphe.org/spip.php?article4342>

1. Féministes laïques algériennes et iraniennes, « Lettre ouverte à nos amies féministes. Nous avons jadis les mêmes ennemis : le patriarcat et les lois divines » <http://sisyphe.org/spip.php?article3309>
2. Contretemps, « Les femmes musulmanes sont une vraie chance pour le féminisme ». Entretien avec Zahra Ali, 24 novembre 2012 <http://www.contretemps.eu/interviews/%C2%AB-femmes-musulmanes-sont-vraie-chance-%C3%A9minisme-%C2%BB-entretien-zahra-ali>
3. La Collective des féministes musulmanes, « Pas en notre nom ! », Le Devoir, 26 septembre 2015, <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/388346/pas-en-notre-nom>
4. Michèle Sirois, « La place et le rôle de la femme dans l'islam, le christianisme et le judaïsme » <http://sisyphe.org/spip.php?article4341>
5. D. Masson, Le Coran, tomes I et II, Paris, Gallimard, 1967, collection Folio classique, no 1233 et 1234
6. Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Plan d'action 2012-2015 Issu des États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées 20-21 et 22 janvier 2012, <http://etatsgeneraux2012.files.wordpress.com/2012/05/plan-daction-c3a9tats-gc3a9nc3a9raux1.pdf>
7. Jessica Gray, « Islamist Parliamentarian Objects to Egypt's Ban on FGM », 27 mars 2012 <http://womensenews.org/story/genital-mutilation/120327/islamist-parliamentarian-objects-egypts-ban-fgm#.UOS53uTAfYK>
8. Françoise Guénette, « Une laïcité à peaufiner », Gazette des femmes, 1 octobre 2007 <http://www.gazettedes-femmes.ca/2226/une-laicite-a-peaufiner/>

** Michèle Sirois est anthropologue et membre de PDF-Québec (Pour les droits des femmes du Québec) et co-auteure de *Individu et société. Introduction à la sociologie*, Gaétan Morin éd., 2009, 4^e éd.

NDLR Le mouvement « Pour le Droit des Femmes du Québec » (PDFQ) a été fondé en 2013 en réaction aux prises de position de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ), particulièrement le droit des femmes à porter le voile islamique partout. Cette dernière position de la FFQ fut jugée « individualiste » par le PDFQ. Le Conseil du Statut de la Femme, quant à lui, adoptait préalablement et a maintenu une position mitoyenne, d'interdiction du voile dans certains milieux et circonstances.

Conseil du statut
de la femme

Québec



Programmes contre la radicalisation

Quelle radicalité veut-on combattre avec les budgets étatiques, l'argent des payeurs de taxes, avec ces programmes maintenant établis tant au niveau de la province du Québec que de la ville de Montréal ?

S'agit-il de combattre l'exigence radicale que notre peuple demeure religieux, prêt à servir de poules pondeuses et chairs à canons ? S'agit-il d'endiguer les 1 % qui s'accaparent radicalement la quasi-totalité des ressources mondiales ? S'agit-il de stopper la destruction radicale de l'environnement planétaire ? S'agit-il de démanteler la corruption radicale des partis politiques ? S'agit-il de stopper l'assaut radical en cours sur les services de l'État québécois en éducation et en santé ?

Alors si tel est le cas, c'est avec enthousiasme que je paierai mes taxes et impôts pour ces magnifiques programmes contre la radicalisation. CB



Mariage civil et « sacrement de mariage » : que de confusion !*

Daniel Baril

Le gouvernement devra compléter la laïcisation de la procédure de mariage.

Le jugement de la juge Christiane Alary sur une requête en annulation des obligations légales d'un mariage dont le célébrant était un prêtre catholique et qui a été réalisé lors d'une cérémonie religieuse catholique, a fait couler beaucoup d'encre et a révélé une extrême confusion même chez plusieurs juristes.

La polémique porte sur l'obligation, pour le célébrant religieux, de transmettre ou non la déclaration de mariage au Directeur de l'état civil. Selon la juge Alary, le célébrant religieux n'a pas cette obligation si la cérémonie de mariage n'est que religieuse. Elle établit donc une distinction entre le sacrement et le statut civil de conjoints mariés dévolu par l'État.

Examinons ce premier élément. Le sacrement et le statut civil sont bel et bien deux choses différentes. La preuve en est que l'Église catholique, pour ne parler que d'elle, ne reconnaît aucune valeur au mariage civil. Pour l'Église, l'union célébrée devant Dieu est indissoluble (sauf en de rares exceptions) alors que pour l'État le mariage peut être rompu à la demande des époux.

Sur le site internet du diocèse de Montréal, on peut lire :

« Pour l'Église, le mariage demeure indissoluble. [...] Un mariage uniquement civil entre deux catholiques n'est pas un sacrement, et n'est pas reconnu par l'Église. Lorsqu'un mariage est dissous par le divorce, c'est le lien civil qui est rompu. Le lien religieux demeure si l'on s'est marié à l'Église. Lorsque le mariage à l'Église

est reconnu invalide ou nul, le lien civil demeure tant qu'il n'y a pas eu divorce. »

Pour une fois, je suis d'accord avec le théologien protestant Olivier Bauer lorsqu'il écrit :

« dans une perspective protestante, cette chose [le « mariage religieux »] n'existe pas. Les Églises protestantes ne marient personne. Elles proposent des cérémonies où deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, témoignent de leur amour devant leurs familles et leurs ami.e.s, se font mutuellement des promesses, signifient leur alliance en échangeant des anneaux et demandent à Dieu, publiquement et « cérémonieusement », de les bénir, chacun individuellement et ensemble dans leur couple. »

Cela vaut pour toutes les religions et ce que décrit Bauer est ce que les religions appellent « sacrement de mariage » et que la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, a appelé « union spirituelle », un néologisme apparemment de son cru. Dans nos sociétés, le mariage proprement dit n'existe qu'en vertu de la loi et n'a donc de sens qu'aux yeux de l'État, c'est-à-dire l'autorité représentant le groupe social des conjoints. C'est comme ça depuis que l'union des conjoints a été institutionnalisée dans l'Antiquité afin de réguler les rapports sociaux de parenté. Le mariage a d'abord été un contrat social avant de devenir une obligation religieuse.

Le mariage peut être accompagné d'une cérémonie religieuse, mais cela n'en fait pas un « mariage religieux » qui serait distinct du « mariage civil ». Si le mariage est habituellement défini comme « l'union légitime de deux

conjointes », le terme légitime réfère ici à l'autorité légale. Aux yeux de l'État, la bénédiction sacramentelle d'une union n'a aucune valeur et seule la partie civile de la cérémonie, c'est-à-dire la signature du registre civil, est reconnue.

La juge Alary a donc raison de faire la distinction qu'elle fait mais son jugement sème la confusion du fait qu'il reconnaît aussi l'existence d'un « mariage religieux ». Si elle a raison du point de vue anthropologique, elle semble se tromper du point de vue juridique comme l'ont fait valoir certains juristes. Le premier ministre, Philippe Couillard, a eu lui aussi raison lorsqu'il a déclaré, en ramenant la ministre Vallée à l'ordre, que « le mariage est d'abord et avant tout un acte prévu par le Code civil » et comporte donc nécessairement « une contrepartie civile ».

Considérant ce qui précède, la juge Alary fait donc erreur en avançant qu'un ministre du culte n'a pas à transmettre la « déclaration de mariage » au Directeur de l'état civil puisque le mariage à proprement parler relève de la sanction de l'État.

Laïciser la procédure de mariage

Cette confusion vient du code civil lui-même où la laïcisation des registres de mariage n'a pas suivi la même logique que celle des registres de naissance. Avec la réforme du Code civil dans les années 90, seuls les médecins accoucheurs sont désormais habilités à déclarer les naissances à l'État alors qu'auparavant les ministres du culte pouvaient le faire avec le registre de baptême qui tenait lieu de registre civil. Le retrait de ce rôle de fonctionnaire civil attribué aux ministres religieux pour les naissances n'a aucunement empêché qu'il y ait eu de faire baptiser ses enfants.

Pour le registre de mariage, l'État a maintenu le rôle de fonctionnaire civil attribué par la tradition aux ministres de culte alors qu'il aurait dû séparer cette tâche des

fonctions remplies par le célébrant religieux. Comme dans le cas du baptême, cela n'aurait pas empêché qu'il y ait eu de faire bénir leur union par un célébrant religieux si tel était leur vœu. Les deux cérémonies pourraient d'ailleurs se tenir de façon concomitante, la déclaration de mariage étant assumée par un célébrant civil, suivie de la cérémonie religieuse.

Par ailleurs, si les religions ne reconnaissent pas le mariage civil, comment peut-on continuer de leur demander d'assumer ce rôle? Le jugement Alary met en évidence la nécessité de procéder à une véritable laïcisation des registres de mariage. L'attribution aux ministres de culte de cette responsabilité civile est d'ailleurs porteuse de discrimination puisque le Code civil n'accorde pas ce même privilège aux représentants d'organismes à philosophie non religieuse. Une plainte de l'*Association humaniste du Québec* qui réclame le même privilège que celui concédé aux religions est présentement à l'étape de l'enquête à la *Commission des droits de la personne*.

Le gouvernement n'a pas le choix et devra procéder à une réforme de la procédure de mariage et en compléter la laïcisation.

* Texte reproduit du blogue « Raison et laïcité » du journal *Voir*.

NDLR *La Commission des droits de la personne a rendu son jugement après la rédaction du texte ci-haut. L'avis de CDP rejette la demande de l'AHQ en faisant valoir que la loi privilégie les religions et que l'AHQ n'est pas une religion... À suivre.*



Qui peut se permettre de définir ce qu'est l'islam ?

François Doyon*

À chaque fois qu'un attentat ou une tuerie est commis par des individus sincèrement persuadés d'agir au nom d'Allah, il se trouve des gens pour dire automatiquement que ces criminels ne se réclament pas du vrai islam et que l'islam est une religion de paix. Par exemple, le philosophe québécois Michel Seymour, professeur à l'Université de Montréal, a écrit ceci sur son profil Facebook le lendemain des attentats du 13 novembre dernier : « Pourquoi ne pas associer l'islam à toute cette merde ? Parce qu'il ne faut pas associer une religion à toutes les phrases du texte ancien. Parce qu'on peut associer sa foi musulmane à la phrase qui dit dans le Coran de ne pas tuer la personne humaine. »

La noble intention qui motive cette déclaration est d'éviter les généralisations qui attiseraient la haine contre les musulmans. Il est vrai que ce n'est pas parce qu'il y a des terroristes qui sont musulmans que tous les musulmans sont terroristes. On nous répète qu'il ne faut pas associer l'islam au terrorisme pour éviter la propagation de la haine contre tous les musulmans. Mais est-il vrai que le terrorisme de l'État islamique n'a rien à voir avec l'islam ?

Seymour a raison de dire qu'on ne peut pas associer l'islam à toutes les phrases du Coran, et c'est parce que le Coran se contredit. La cohérence n'est pas la première vertu du Coran. C'est une caractéristique qu'il partage avec la Bible qui l'inspire. Ces Écritures saintes sont incohérentes, car il est possible d'y trouver des versets justifiant une chose et son exact contraire. Celui qui veut croire que l'islam est une religion de paix n'a qu'à picorer le Coran pour y prélever les extraits suivants :

« Pas de contrainte en religion ! » (Sourate 2, verset 256)

« Tu n'exerces sur eux [les mécréants] aucune contrainte. » (Sourate 50, verset 45)

« En vérité, celui qui aura tué un seul homme, sans que celui-ci ait commis un meurtre ou des dépravations sur la terre, est considéré comme s'il avait tué l'humanité tout entière, et celui qui aura sauvé la vie d'un seul homme est considéré comme s'il avait sauvé la vie à l'humanité tout entière. » (Sourate 5, verset 32)

Ce dernier extrait est celui auquel Seymour fait référence

lorsqu'il dit « qu'on peut associer sa foi musulmane à la phrase qui dit dans le Coran de ne pas tuer la personne humaine. » Mais Seymour semble oublier que cette phrase précise que les personnes qu'il ne faut pas tuer sont celles qui ne sont pas coupables de meurtre ou de dépravation. Elle n'interdit pas de tuer les autres. J'imagine que Seymour répondrait qu'il ne faut pas associer une religion à toutes les parties de la phrase la plus pacifique de son texte sacré, et qu'il est, dans le cas précis qui nous occupe, préférable de remplacer ce qui est entre les virgules par des points de suspension, comme on l'a vu sur une pancarte lors d'une manifestation

à Paris en janvier dernier [1]. Car sinon le passage le plus angélique du Coran (c'est en tous les cas le plus souvent cité par ceux qui clament que l'islam est une religion de paix) laisse entendre que tuer un meurtrier ou un dépravé (un homosexuel ?) pourrait être correct. Ceux qui veulent croire que l'islam est une religion violente n'auraient en effet pas à picorer bien loin, car le verset qui suit celui condamnant le meurtre des non-meurtriers et des non-dépravés dégouline de haine :



« La rétribution de ceux qui font la guerre à Dieu et à Son Envoyé et de ceux qui sèment le désordre sur la terre est qu'ils soient tués ou crucifiés, ou que leurs mains et leurs pieds opposés soient coupés, ou encore qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie dans ce monde et un terrible châtement dans la vie future. » (Sourate 5, verset 33)

Généralement, ceux qui veulent prouver que l'islam est une religion de haine citent aussi les deux versets suivants :

« Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants; frappez-les au cou et frappez-les sur chaque phalange des doigts. » (Sourate 8, verset 12)

« À l'expiration des mois sacrés, tuez les polythéistes partout où vous les trouverez : capturez-les, assiégez-les et dressez-leur des embuscades. » (Sourate 9, verset 5)

Nous avons un problème de cohérence : dans le Coran, on trouve des versets qui commandent de laisser tranquilles les non-musulmans et on en trouve qui commandent de les combattre et même de les tuer. L'islam est-il une religion de paix ou une religion de guerre?

Le Coran nous offre lui-même une solution pour résoudre cette apparence de contradiction, grâce aux versets suivants :

« Nous n'abrogerons aucun verset ni n'en ferons effacer un seul de ta mémoire sans le remplacer par un autre, meilleur ou semblable. » (Sourate 2, verset 106)

« Lorsque Nous remplaçons un verset par un autre verset, et Dieu sait parfaitement ce qu'Il révèle, ils disent : "Tu n'es qu'un imposteur!" Non, mais la plupart d'entre eux ne savent rien. » (Sourate 16, verset 101)

Depuis les premiers siècles de la civilisation musulmane, ces deux versets sont le fondement de la règle d'abrogation. Comme l'explique Richard Bell, spécialiste des langues arabes à l'Université d'Édimbourg, dans son livre *Introduction to the Qur'an*, lorsqu'il y a deux versets qui se contredisent, le verset révélé plus tard a préséance sur le verset révélé plus tôt,

selon l'ordre chronologique de la révélation établi par les savants de l'islam. C'est la règle d'abrogation qui explique que plusieurs musulmans ne boivent pas d'alcool : bien que le Coran autorise en plusieurs endroits sa consommation, le dernier passage révélé portant sur l'alcool interdit d'en boire.

En ce qui concerne nos versets violents, les Sourates 2, 8 et 9 sont des sourates de Médine là où Mahomet a passé la deuxième partie de sa carrière prophétique, après avoir quitté la Mecque. La sourate 9 est l'avant-dernière à avoir été révélée. Or, dans la sourate 110, la dernière sourate selon l'ordre chronologique, rien n'abroge le commandement de tuer les polythéistes et le commandement de combattre les mécréants : « Lorsque le triomphe de Dieu ainsi que la victoire arrivent; lorsque tu vois les gens entrer en masse dans la religion de Dieu, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore Son pardon, car, en vérité, Il aime à pardonner au pécheur repentant. »

Si l'on suit la règle de l'abrogation comme le font (parfois sans le savoir) les musulmans qui ne boivent pas d'alcool, il faudrait conclure que le Coran ordonne aux musulmans de combattre les mécréants, ce qui donnerait raison à ceux qui pensent que l'islam est une religion intolérante et violente.

Mais puisque la majorité des musulmans ne combattent pas les mécréants, cela veut dire que la majorité des musulmans ne suivent pas la règle d'abrogation, du moins lorsqu'elle conduit à justifier la violence. La majorité des musulmans font le choix d'être pacifiques et picorent les versets pacifiques du Coran pour nous prouver que l'islam est une religion de paix.

Cependant, ce fait heureux n'autorise personne à affirmer que l'islam des terroristes n'est pas le vrai islam. Les terroristes peuvent aussi picorer le Coran pour y trouver ce qui justifie leur violence et ils peuvent même invoquer la traditionnelle règle d'abrogation pour renforcer leur argumentation. Pour être équitable, on ne peut pas accepter



qu'un musulman interprète le Coran comme il le veut et refuser ce même droit à un autre. Si on accepte que chacun puisse interpréter le Coran, l'islam de l'État islamique n'est pas moins islamique que l'islam des musulmans pacifiques. J'aime bien l'approche de Graeme Wood. Elle consiste à ne pas se prononcer normativement sur ce qu'est l'islam en soi et simplement reconnaître que l'interprétation qu'en fait l'État islamique est cohérente avec ce qu'on considère comme certaines traditions de l'islam [2].

S'il faut éviter d'amalgamer tous les musulmans au terrorisme parce que chaque musulman peut donner le sens qu'il veut au Coran en ne comprenant au sens littéral que les versets pacifiques et ainsi être musulmans sans pour autant prôner la violence, cela veut dire aussi que l'interprétation du musulman terroriste, qui préfère prendre au sens littéral les versets violents, est aussi légitime. Lorsqu'on a une conception relativiste de la religion, on ne peut pas parler d'un vrai islam sans se contredire. Autrement dit, si on accepte que chacun ait

droit à sa définition personnelle de l'islam, comme on accepte qu'un individu puisse donner un sens personnel aux symboles religieux, parler d'un vrai ou d'un faux islam n'a pas de sens. Il est donc absurde de dire, comme on l'entend après chaque carnage islamiste, que ce n'est pas là l'œuvre du vrai islam.

Note : Les citations du Coran sont tirées de la traduction de Hachemi Hafiane, *Le Saint Coran et la traduction du sens de ses versets en claire langue française*, Paris, Presses du Châtelet, 2010. Cette traduction est préfacée par Hocine Raïs, professeur de civilisation et de théologie musulmane à l'Institut al-Ghazali de la Grande Mosquée de Paris.

1. http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/12/hier-la-france-a-repris-la-bastille_4554050_3224.html#RWjFGFAp8Uoijzcl.99
2. <http://www.samharris.org/blog/item/the-true-believers>



* Né en 1976, François Doyon est titulaire d'un doctorat en philosophie de l'Université de Montréal (2013) et enseigne depuis 2007 la philosophie au Cégep de Saint-Jérôme. Spécialiste de la philosophie de Hans-Georg Gadamer, il est l'un des auteurs de *Philosophical Apprenticeships, contemporary continental philosophy in Canada* (Presses de l'Université d'Ottawa, 2009) et de *L'art du dialogue et de l'argumentation, s'initier à la pensée critique* pour le cours « Philosophie et rationalité » (Chenelière Éducation, 2009). Il est également blogueur au Huffington Post et contributeur pour la revue *Québec sceptique*.

La science n'a rien à gagner d'un dialogue avec la religion*

Daniel Baril

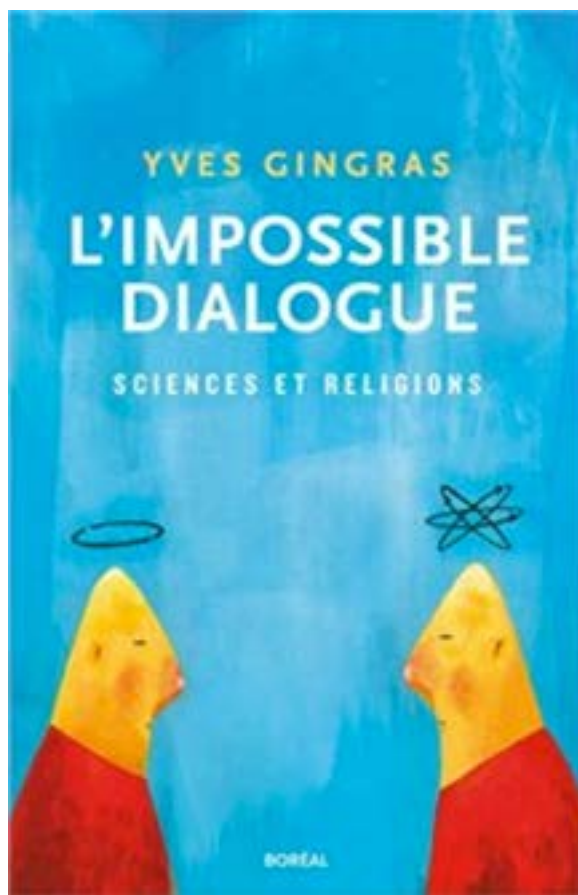
Le retour du religieux ne s'observe pas que dans le domaine politique et social. Même la science est la cible de ce « réenchantement du monde », pour ne pas dire de ce nouvel obscurantisme, qui prend la forme d'un « appel au dialogue » entre science et religion.

C'est à cet « impossible dialogue » qu'Yves Gingras, historien des sciences à l'Université du Québec à Montréal, consacre son dernier essai (paru chez Boréal) portant sur les rapports entre sciences et religions, deux domaines dont les objectifs et la « méthode » n'ont rien en commun. Plusieurs scientifiques auraient eux-mêmes succombé à ce chant des sirènes.

La « Révélation » contre la science

D'emblée, l'auteur nous avise qu'il ne traitera que des institutions religieuses monothéistes que sont le judaïsme, le christianisme et l'islam parce que le conflit entre science et religion provient essentiellement du caractère prétendument révélé que ces religions attribuent à leurs croyances. Il définit la science comme une tentative « de comprendre des phénomènes observables par des concepts et des théories qui ne font appel à aucune cause surnaturelle ».

À son avis, le dialogue est impossible parce que pour qu'il y ait dialogue, il faut « un échange d'arguments en vue d'en arriver à établir une thèse, une théorie ou même un état de fait, qui peut faire consensus parmi les personnes concernées ». La religion n'a rien de constructif à apporter à cette recherche. « L'échange est unidirectionnel, du scientifique vers le croyant », poursuit Gingras.



Depuis l'avènement de la méthode scientifique au 17^e siècle, la science n'a jamais révisé ses théories devant les prétentions des religions. C'est toujours l'inverse qui s'est fait. Et la demande de dialogue vient toujours du côté des religions parce que la science n'a rien à en tirer. (Si vous voulez voir à quoi rime un tel « échange » lorsqu'il a lieu, vous en avez un exemple dans la correspondance entre le biologiste Cyrille Barrette et le jésuite Jean-Guy Saint-Arnaud que je présente dans cet autre texte que j'avais moi aussi titré [L'impossible dialogue entre science et religion.](#))

Après avoir présenté l'histoire du divorce entre science et religion, de Galilée jusqu'à la révolution darwinienne, Yves Gingras nous montre comment la religion, depuis les années 1980, cherche à réinvestir insidieusement et avec force le domaine scientifique. Pour illustrer le phénomène, il présente une série de graphiques sur l'occurrence des mots science et

religion repérée dans la littérature mondiale (anglophone et francophone) entre 1800 et aujourd'hui. On note une montée très marquée de l'usage combiné de ces deux mots dans les titres des publications à partir de 1982, principalement dans le corpus anglais. Dans ce même corpus, l'expression « *dialogue between science and religion* » connaît un incroyable pic de 650 000 occurrences en 2001, comparativement à près de zéro occurrence avant 1978.

Toute cette littérature tend principalement à soutenir qu'il n'y a pas de conflit entre science et religion, à l'encontre du gros bon sens. Le livre d'Yves Gingras s'inscrit donc à contrecourant d'un inquiétant mouvement. Ces observations rejoignent par ailleurs l'étude de Serge Larivée réalisée au Québec en 2011 et qui montrait que pour un livre de science en librairie, on trouve plus de 8 livres de pseudoscience.

La Fondation Templeton au banc des accusés

Selon l'historien, cette intrusion de la religion dans la science, exprimée sous forme d'« appel au dialogue », est principalement le résultat du travail de la *Fondation Templeton* et du prix du même nom. Créés par le milliardaire John Templeton, ce prix, cette fondation et les éditions qui ont suivi inondent chaque année les milieux universitaires de dizaines de millions de dollars destinés à souligner un travail visant à rapprocher la science de la religion et à financer des travaux et des conférences sur ce thème.

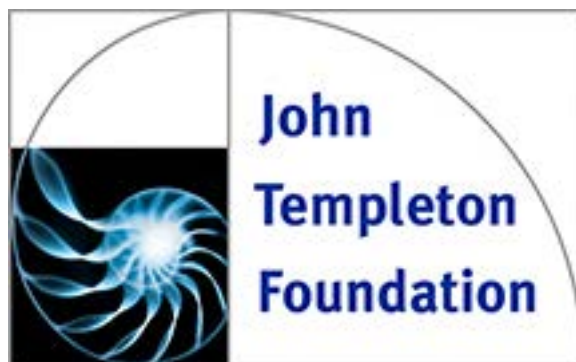
C'est ainsi qu'on a vu apparaître, dans les facultés de médecine, des dizaines de cours sur les liens entre spiritualité et santé. Même la très puissante *American Association for the Advancement of Science* a accepté de parrainer un projet de 5 M\$ de la *Fondation Templeton* pour promouvoir le dialogue entre science et religion. Au Québec, le philosophe Charles Taylor a été récipiendaire

du prix Templeton. La théologienne Solange Lefebvre a pour sa part tenu une chaire de recherche financée par cette fondation. Mario Beauregard, qui cherchait la présence de Dieu dans l'IRM de carmélites en prière, a lui aussi bénéficié du financement de la Fondation Templeton.

Plusieurs lecteurs seront étonnés de trouver des noms tels que Ilya Prigogine (prix Nobel de chimie), Leon Lederman (prix Nobel de physique), Charles Townes (prix Nobel de physique), Francis Collins (séquençage du génome humain) ou encore Stephen Hawking (travaux sur la gravité quantique)

parmi les savants qui ont porté flanc à cette entreprise de séduction en jouant, chacun à leur façon, sur l'ambiguïté d'expressions liées au domaine religieux afin de charmer, voire rassurer, le grand public.

« La confusion intellectuelle n'épargne pas nécessairement les scientifiques nobélisés », souligne Gingras. Il décèle chez ces scientifiques imprudents et de nombreux autres une tentative « de réenchâter le monde que la science a pourtant pour fonction de démystifier ».



Des bénéficiaires québécois du prix Templeton incluent Charles Taylor (philosophie), Mario Beauregard (neurosciences cognitives) et Solange Lefebvre (théologie)

Hérésies et NOMA

Si la foi n'apporte rien à la science, en quoi cela pose-t-il un problème ?, pourrait-on se demander. Pour Yves Gingras, le phénomène révèle une confusion intellectuelle, une dérive qui dénature et travestit les connaissances scientifiques. Une dérive qui, au nom du dialogue et de la complaisance, peut conduire à l'enseignement du créationnisme à l'école, à nier les changements climatiques au nom de la Genèse, à utiliser la physique quantique pour démontrer la réincarnation, à accepter l'autocensure et renoncer aux connaissances. Dans des situations plus graves, cela peut conduire à refuser le vaccin contre la rougeole au nom de sa religion et au péril de la santé publique. Pire encore,

à remplacer, par des rituels chamaniques, des traitements médicaux éprouvés contre la leucémie comme on l'a vu en Ontario où une jeune autochtone est décédée après qu'un juge amérindien ait accordé à ses parents le droit de recourir exclusivement à la « médecine traditionnelle ». Bref, cela laisse libre cours à la pensée magique et aux superstitions.

Cet aspect de la dérive est toutefois insuffisamment développé dans ce volume dont l'approche est celle de l'« historien engagé ». Une fois que l'on a dit que le créationnisme, le finalisme, le *fine tuning* ou le principe anthropique diffèrent de ce que nous disent les sciences, la démonstration qu'il s'agit d'hérésies reste à faire. Un volume complet serait évidemment nécessaire dans chacun de ces cas, ce qui n'était pas le but de ce volume qui demeure un incontournable dans l'histoire des sciences.

Plusieurs citations de philosophes, de scientifiques et de religieux apportées par l'auteur pour étayer que science et religion n'ont rien en commun pourraient par ailleurs être tout à fait acceptables aux yeux des tenants de la théorie du **NOMA** (Non-Overlapping Magisteria) de Stephen Jay Gould. Selon cette idée, la science et la religion sont deux domaines distincts qui peuvent évoluer sans empiéter l'un sur l'autre et même sans se contredire. Au final, ils seraient complémentaires.

Comme le concept est curieusement absent de *l'Impossible dialogue*, j'ai demandé à l'auteur de me préciser sa pensée sur le sujet. « C'est consciemment que je ne parle pas de NOMA », répond-il. « On parle de ce concept uniquement parce que ça vient de Gould qui était un personnage médiatique. Son NOMA est une confusion entre ce qui est et ce qui devrait être : il dit qu'il ne devrait pas y avoir conflit entre science et religion mais en fait il y a bel et bien conflit. Les historiens et les sociologues doivent expliquer la réalité et non énoncer des vœux pieux. »

Dans sa conclusion, Yves Gingras invite à faire « le pari de la raison ». Mais c'est une phrase de son introduction, empruntée à Schopenhauer, qui me permet ici de conclure : « on ne peut servir deux maîtres à la fois: c'est ou bien la raison ou bien l'Écriture. Juste milieu signifie ici s'asseoir entre deux chaises ».



Yves Gingras est professeur d'histoire des sciences à l'UQAM. Il est bien connu du public par ses nombreuses interventions à l'émission de vulgarisation scientifique « Les années lumière » à la première chaîne de Radio Canada. Il a aussi donné des conférences aux *Sceptiques du Québec*.

* Texte reproduit du blogue « Raison et laïcité » du journal *Voir*.



Revue de lecture : *Ne dites pas à ma mère que je suis athée* de Michel Morin

Michel Pion

Michel Morin, membre de l'Association humaniste du Québec, vient de publier récemment un livre, chez Perro éditeur « *Ne dites pas à ma mère que je suis athée.* »

On ne se le cachera pas, ce livre s'adresse surtout à des lecteurs déjà athées, agnostiques ou « sur la clôture. » Dans cet ouvrage l'auteur décortique et hache menu les croyances des religions chrétiennes et on y trouvera peu ou pas de références à d'autres religions. Chaque chapitre s'attaque à un aspect particulier de la religion et de la littérature biblique. Michel Morin y relève non seulement les passages immoraux, mais souligne à grands traits les contradictions, invraisemblances et disons-le, gros mot et mensonges, qu'on y retrouve pour peu que l'on s'y attarde. Quiconque est à la recherche de munitions et d'arguments pour discussions avec des croyants y trouvera largement son compte.

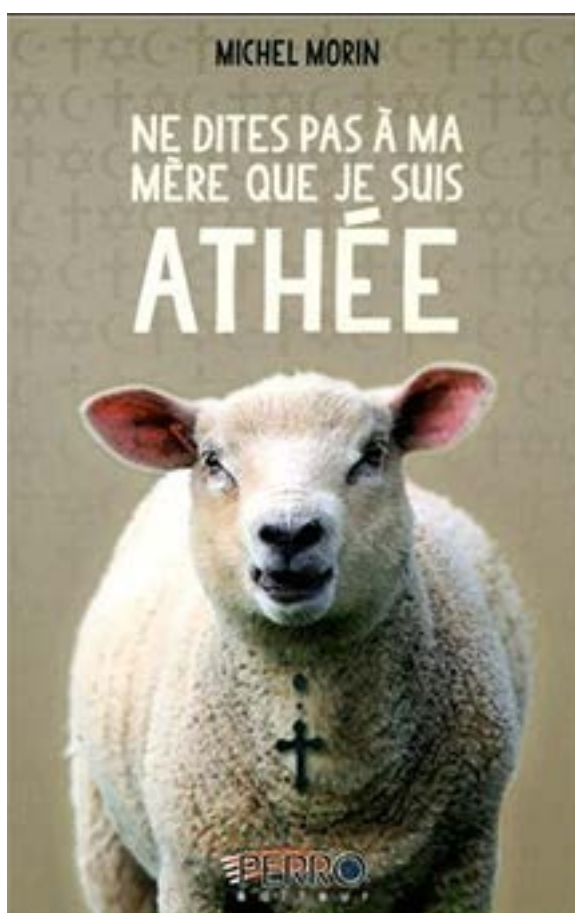
Cet ouvrage fort bien documenté représente également un choix intéressant pour le lecteur peu à l'aise avec la langue anglaise et qui connaît mal les ouvrages des auteurs athées les plus connus tels Dawkins, Hitchens, Harris et plusieurs

autres. Il y retrouvera de nombreuses citations, habilement traduites, de ces auteurs.

Pour être honnête, un athée de longue date n'y apprendra rien de bien nouveau surtout s'il a déjà pris de la peine de se plonger dans la littérature athée, surtout anglophone. Mais pour les autres cet ouvrage est définitivement un « must ». Malgré que le livre soit assez volumineux (presque 600 pages), la lecture n'y est jamais aride et on le lit avec plaisir ce qui le démarque agréablement d'autres titres traitant du même sujet. Le mérite en revient à l'auteur Michel Morin.

Si on prend connaissance de sa biographie sur la Jaquette du livre on y apprend qu'en plus de son métier d'avocat, il a également travaillé comme humoriste et scénariste pour plusieurs comédies à succès et cela se reflète dans son écriture. En conséquence il manie le sarcasme et l'humour de main de maître et cela est évident tout au long de la lecture. J'ai souvent souri et même étouffé

de petits rires durant ma lecture ce qui a ajouté à mon plaisir. Bref je ne peux qu'en recommander la lecture.



Charles Taylor dévoile sa « posture de croyant »

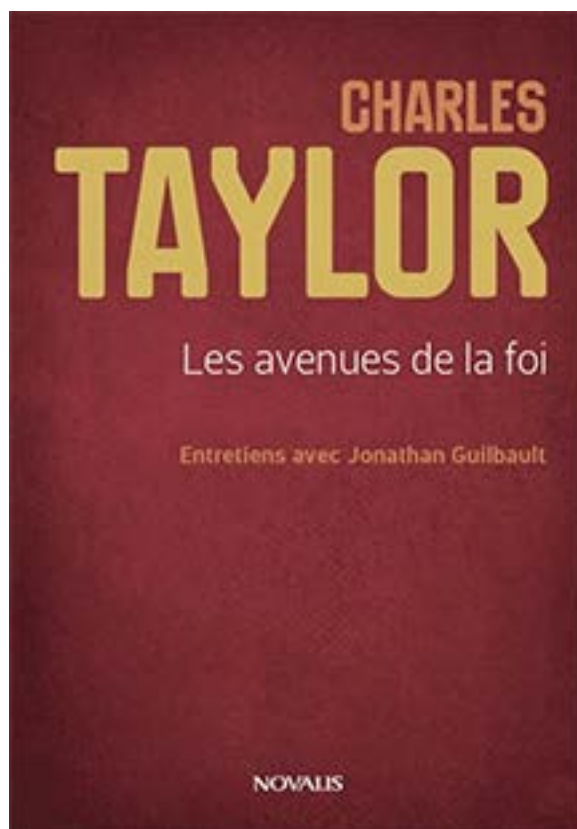
Roger Léger

J'ai lu avec le plus grand plaisir mais aussi avec le plus grand étonnement les dernières réflexions de Charles Taylor, que Novalis publiait sous le titre « *Les avenues de la foi* ». C'est un précieux et irremplaçable témoignage des cheminement de la pensée de Taylor vers sa « posture de croyant ». Avec le plus grand plaisir, parce que voilà un résumé, du moins une très valable introduction en un seul et accessible volume à sa pensée et philosophique et religieuse. Mais aussi avec un grand étonnement, car je ne puis y adhérer.

Charles Taylor déclare qu'il faut recourir à des intuitions non démontrables pour se sortir du pétrin où nous sommes tous devant l'immense et mystérieux univers, que « *pour rendre son usage vraiment efficace, c'est-à-dire vraiment humain, la raison doit accepter de sortir d'elle-même et de s'appuyer sur des intuitions indémontrables.* » Le cœur a ses raisons ... dit en d'autres mots. La Profession de foi du philosophe de McGill ressemble fort à la Profession de foi du vicaire savoyard. Procéder ainsi ouvre la porte à toutes les dérives intellectuelles et religieuses. Chacun aura ses propres intuitions indémontrables. L'impasse subjectiviste. Voilà où toute sa philosophie le mène ! « *Quel sanctuaire pourrait donner asile à la personne qui a lésé la majesté de la raison ?* » (Spinoza)

La raison n'a pas, il me semble, à sortir d'elle-même et à s'appuyer sur des intuitions indémontrables pour rendre son usage vraiment efficace et donc, dit étonnamment Taylor, vraiment humain. Nous avons en nous et cœur et raison. La sagesse consiste à savoir les utiliser avec mesure, à ne pas

les opposer radicalement, à ne pas surestimer les pouvoirs de l'un ni sous-estimer les capacités de l'autre. Il faut raison et cœur garder dans de justes proportions et dans un heureux équilibre. Il faut avoir du cœur sans doute, mais il faut être raisonnable. Toute l'histoire humaine est pavée des dérapages du « cœur », des passions humaines, plutôt que des excès de la raison. C'est seulement lorsque l'un s'appuie sur l'autre que l'on atteint les hauteurs.



Le théologien Jean-Marie Roger Tillard o.p., comme Charles Taylor, nous exhortait, lui aussi, il y a peu, de continuer de « croire en dépit de tout », en dépit de toutes les raisons qu'il y a de ne pas « croire. » Avec une telle méthode tout est permis, n'importe quelle absurdité ou illusion est possible. Devant la mort, chez beaucoup, la raison et le cœur vacillent. Ils inventent des religions et des métaphysiques qui consolent, le chauffeur de taxi aussi bien que le théologien et le philosophe patenté.

Pourtant, le scepticisme et le doute seront toujours plus bénéfiques à la vérité que la croyance ou la foi. « *Croyez ceux qui cherchent, mais doutez de ceux qui ont trouvé.* » (André Gide) « *La conviction est une bonne motivation, mais un mauvais juge.* » (Albert Einstein) « *Les convictions sont des ennemis de la vérité plus dangereux que les*

mensonges. (Nietzsche)

Est-il donc vrai que les hommes préféreront toujours croire ce qu'ils souhaitent être vrai, comme le pensait jadis Francis Bacon ? Et que certains philosophes-théologiens ne peuvent condescendre à des explications naturelles et accepter humblement la raison et ses lumières et ses limites ? Est-il si

inhumain d'accueillir le monde tel qu'il est, le monde que nous révèlent nos connaissances actuelles, et qui serait, pour les croyants, froid et désenchanté et inhumain, parce que sans un Dieu sauveur et sans un au-delà éternel ? Il y aura toujours plus d'honneur, pense Steven Weinberg, et de vérité, à faire face à sa condition humaine sans désespoir comme sans illusion, avec un certain sourire même, que d'inventer un monde enchanté, un Ciel accueillant et un Dieu bienveillant.

« *Seule une conception du monde qui a accompli tout ce que le rationalisme a réalisé a le droit de condamner le rationalisme,* » affirmait bien hautement Albert Schweizer.

Déjà Horace nous avait recommandé « *de ne pas faire intervenir de dieu, à moins que les circonstances ne soient dignes d'être dénouées que par un tel libérateur.* » Occam nous enjoignait, de son côté, à ne pas multiplier indûment les principes ou les entités sans nécessité (*nunquam ponenda est pluralitas sine necessitate*). David Hume était d'avis que le sage devait proportionner ses croyances à la garantie qu'il en avait. Et Albert Einstein pensait, avec raison il me semble, que seule une vérification expérimentale décidait ultimement de la vérité d'une théorie. « *Théologiens et philosophes ont encore à apprendre qu'un fait physique est aussi sacré qu'un principe moral* » (J. Louis Agassiz, 1807-1873), qu'une affirmation métaphysique ou qu'une croyance religieuse.

Il faut raison garder, il me semble, et dire « je ne sais pas » quand on ne sait pas, et non pas se consoler avec des intuitions indémontrables parce qu'il serait prétendument inhumain de se laisser conduire par sa raison. Il faut aller là où notre raison nous conduit et ne pas croire qu'il soit inhumain de le faire. Recourir à des *intuitions indémontrables* est, à la fin, manquer non seulement d'honnêteté, de rigueur intellectuelle, de foi en la raison humaine, mais aussi de courage, quoiqu'on dise. Ou bien alors, si ce jugement vous semble trop dur et trop injuste, ne s'appliquant pas ici, recourir à des *intuitions*

indémontrables pour fonder ses croyances religieuses est faire montre d'un aveuglement inacceptable, surtout lorsque l'on a quelque prétention au titre de philosophe.

Les Terriens trouvent difficile de vivre sans Dieu, sans un dieu qui les guiderait dans cette vie et qui les accueillerait en son Paradis à leur mort. On a inventé sur ce petit globe perdu dans un coin reculé d'une belle mais ordinaire galaxie

un Ciel accueillant pour les uns et un Nirvana mirifique pour les autres, la Résurrection et le Paradis en Occident, la Transmigration et la Réincarnation en Orient. Les Terriens se consolent comme ils peuvent! Leurs philosophes sensibles et leurs théologiens têtus inventent des lendemains heureux. Un jour, je crois, dans un futur lointain, ils atteindront l'âge de raison. Ils ne croiront plus au Père éternel ou au Christ Universel comme les enfants cessent de croire au Père Noël avant même l'âge de raison. Voilà qu'à mon tour je me console avec un lendemain heureux ! Je crois, ici, sans preuve et sans l'ombre d'une évidence. Et c'est grand crime contre l'esprit que de croire sans l'ombre d'une évidence. J'ai autant horreur des crimes contre l'humanité que des crimes contre le peu d'esprit que j'ai, de crimes que je m'infligerais à moi-même, que je commettrais à mon propre endroit.



**Tableau de Goya (1797-1798) intitulé
« Le sommeil de la raison engendre des
monstres »**

On s'ébat et on se débat dans le mystère du monde, d'où l'art et la science, on se protège du néant, d'où les métaphysiques et les religions qui consolent. « *C'est une tâche des plus éprouvantes que de changer ses vieilles croyances. L'amour-propre et la vanité regardent comme une faiblesse d'admettre comme fausse une croyance à laquelle nous avons jadis adhéré. Nous nous identifions si fortement à une idée qu'elle devient partie de nous-mêmes, et nous nous portons à sa défense spontanément, et nous fermons les yeux et nous nous bouchons les oreilles à tout ce qui lui est étranger.* » (John Dewey)

Le néant et la mort sont insupportables, dites-vous. Et vous cherchez un sens à votre existence. *« Je ne sais pas pourquoi j'existe, disait Nietzsche, mais, pour moi, continuait-il, du moment que je vis, je veux qu'en moi et autour de moi la vie soit la plus exubérante et la plus tropicale possible. » Sapere aude !* Osez penser par vous-même, nous recommandaient les hommes et les femmes des *Lumières* et, bien avant eux, ce prince indien qu'on appelle Le Bouddha, qui affirmait : *« n'acceptez pas une croyance seulement parce qu'une personne qu'on dit sage affirme qu'elle est vraie. N'acceptez pas une croyance seulement parce qu'elle est généralement acceptée. N'adhérez pas à une croyance seulement parce que c'est écrit dans de vieux livres. N'acceptez pas une croyance parce qu'on la dit d'origine divine. N'acceptez pas une croyance juste parce que quelqu'un d'autre y croit. Ne croyez que ce que vous-même avez examiné et jugé être la vérité. »* Et il ajoutait : *« Il n'y a que deux véritables erreurs que l'on peut faire sur le chemin de la vérité : ne jamais commencer et ne pas aller jusqu'au bout. »*

« Le dieu des lacunes », perçu dans une intuition indémontrable qui expliquerait tout en général et rien en particulier, n'est pas un dieu, mais une grande chimère. Et je ne crois pas trop E. O. Wilson quand il affirme que nous allons trouver dans un éventuel avenir la preuve de l'existence d'une divinité lorsque nos connaissances de l'Univers auront jeté plus de lumières sur cet étrange Univers. Certains scientifiques, maints philosophes et tous les théologiens construisent sur du sable mouvant des châteaux enchantés aux créneaux desquels ils montent quand on leur demande de raison garder.

Il semble bien que toute la démarche intellectuelle de Charles Taylor, depuis sa tendre enfance et sa candide jeunesse, ait consisté à trouver une voie, une méthode, une épistémologie, une philosophie, une conception du monde et de l'homme, une philosophie de l'histoire qui confirma ses fortes croyances religieuses de départ. Il arrive très souvent que *« certains ne veulent pas entendre la vérité parce qu'ils ne veulent pas voir leurs illusions détruites. »* (Nietzsche) Ils inventent alors des intuitions indémontrables. Ou bien, encore, construisent de superbes sophismes sans fondements qu'ils défendront bec et ongles durant toute leur carrière universitaire.

Certains philosophes et tous les théologiens rêvent et

fabulent en leurs facultés, les petits maîtres sévissent en leurs départements, et les grands maîtres cherchent et trouvent quelques vérités dans leurs laboratoires ou dans leurs observations rigoureuses et ardues du « ciel étoilé ». Ils avancent ainsi graduellement vers une connaissance plus exacte de l'Univers, et vers une vérité qui se dérobe et qui ne se laisse jamais embrasser totalement, enchanteresse « vérité » que nous aimons poursuivre toujours. *« Le monde est mystérieux, plus mystérieux que ce que le jour peut comprendre »*, pensait Nietzsche. Pas tout à fait, je pense. Ce qui étonnait le plus Einstein, ce n'était pas l'Univers, quelque étonnant et mystérieux qu'il soit, mais le fait que nous puissions le comprendre. Et nous n'avons pas besoin d'avoir recours à des intuitions indémontrables ou à des révélations divines pour s'en sortir, pour vivre moralement et pour comprendre et expliquer l'Univers qui est le nôtre; il suffit d'avoir foi aux lumières de la raison et aux activités de tous nos sens, de tout ce que nous sommes comme être vivant sur cette planète, de la raison humaine, du cerveau humain, étonnante merveille de l'univers connu.



Roger Léger est membre de l'Association humaniste du Québec. Il est professeur retraité de philosophie, auteur et éditeur.



Compte rendu de lecture de *La laïcité, une grande invention*, un essai de Normand Rousseau*

Richard Rousseau

*Imagine there's no countries
It isn't hard to do
Nothing to kill or die for
And no religion too,
Imagine all the people
Living life in peace.*

John Lennon

L'histoire nous a appris que le mariage du pouvoir politique avec le pouvoir religieux ou athée a causé de nombreux totalitarismes qui ont opprimé les sociétés et qui ont causé des millions de victimes, de morts, de blessés, d'opprimés. On pense à l'antisémitisme, aux persécutions des autres religions et des sans religion, aux croisades, à l'inquisition, à la chasse aux sorcières, aux guerres de religion entre catholiques et protestants et entre chiites et sunnites, aux guerres saintes contre les cathares, les Albigeois et les Vaudois, aux colonialismes barbares des catholiques, des protestants et des musulmans en Amérique et en Afrique, aux génocides commis par des chrétiens et des musulmans en Allemagne, en Australie, en Tasmanie, à Terre-Neuve, aux États-Unis, en France, au Rwanda, au Congo et en Arménie, aux nettoyages ethniques, etc.

Encore aujourd'hui, les religions commettent de nombreux crimes comme l'interdiction du condom qui fait des milliers de victimes du sida surtout chez les femmes et les enfants, comme l'interdiction de la contraception qui force les fidèles à mettre au monde des enfants qu'ils sont incapables de nourrir et de soigner, donc voués à vivre dans la pauvreté extrême ou à la mort; comme la protection par la religion des prêtres et religieux pédophiles qui échappent ainsi à la loi civile, comme l'application de la charia dans plusieurs pays musulmans, comme l'apartheid envers les Arabes et violations des droits de la femme en Israël, etc.

Si on veut la paix religieuse, il faut donc séparer le pouvoir religieux du pouvoir politique. Il faut également enlever tout pouvoir aux religions. On n'a pas d'autres choix si on veut mettre fin à toute la violence, les crimes et les excès mêmes des religions, si on veut éviter que l'histoire se répète indéfiniment. Comment peut-on accomplir un tel exploit ? Par la laïcité !

Quelle est donc cette laïcité ? D'où provient-elle ? Comment la définit-on ? De quoi est-elle constituée ? Dans son livre, Normand Rousseau voyage aux quatre coins de la planète, non seulement pour décrire le cheminement de la laïcité actuelle, mais aussi pour démontrer et justifier la progression de cette dernière grâce à des comparaisons entre les religions elles-mêmes et entre les laïcités de différents pays. Cette exploration se fait dans le passé comme dans le présent et avec des pointes vers l'avenir. Le livre fait le tour du monde de la laïcité, regarde là où elle est le plus avancée, là où elle est bâtarde, ou mixte ou timide et enfin là où elle n'ose pas encore naître.

Le livre s'arrête plus longuement en France, la mère de la laïcité. Arrêt obligé aussi au Québec pour tracer la progression passée de sa laïcité, décrire la situation actuelle et surtout ce qu'elle pourrait devenir dans un futur plus ou moins éloigné. Puis, nous irons à l'ONU pour jeter un coup d'œil sur ce que pourrait être une laïcité internationale, une laïcité de la planète entière, un avant-goût du futur.

L'évolution de la laïcité à travers l'histoire de l'humanité nous montre de façon très convaincante que les sociétés ont essayé trois régimes pour réaliser le vivre ensemble dans l'harmonie, le respect et la paix. Premièrement, la religion unique d'un seul roi sur un même territoire a été un échec : persécutions des autres religions et des non-croyants; guerres de religion causant des centaines de milliers de morts. Deuxièmement, le communisme a tenté d'anéantir toutes les religions, mais sans succès. À sa chute, les religions ont refléuri. Finalement, une seule solution reste vraiment valable : la laïcité. Mais cette solution est difficile à appliquer. Basée sur la démocratie, elle avance lentement, péniblement en s'efforçant de faire vivre ensemble, dans la paix et l'harmonie, les croyants de toutes les religions et les non-croyants de toutes allégeances.

Pourquoi perdre son temps avec la laïcité ? S'il n'y avait pas de religions, nous n'aurions pas besoin de laïcité. On peut très bien imaginer, comme John Lennon le chantait, un monde et des sociétés sans religion. Peut-être qu'un jour la planète tout entière sera dépoussiérée de toute religion. Ce sera alors un grand pas pour l'humanité. Le mouvement de déchristianisation de l'Europe et la montée de la Chine communiste laissent entrevoir qu'un jour les religions seront mortes et enterrées comme les civilisations du passé. Il ne restera plus qu'à visiter leurs arrogantes ruines. Il n'y aura aucun prophète, aucun gourou pour les ressusciter. Est-ce que l'humanité s'en portera mieux ? Impossible de le dire. Il faut l'expérimenter avant de se prononcer. L'homme sera probablement toujours l'homme, mais on espère qu'il va aller en s'améliorant. On en a déjà des signes avec le Tribunal international, l'ONU, les conventions de Genève, les Droits de la personne, la démocratie et la laïcité qui se répandent lentement, mais sûrement.

Ce livre ne se contente pas d'expliquer l'évolution de la laïcité à travers les époques jusqu'à aujourd'hui, mais surtout

propose une laïcité authentique, cohérente et rationnelle. Elle est fondée sur les Droits de la personne et les chartes des droits de la personne et les met en application stricte. Elle n'est pas l'ennemie des religions, mais elle veille au respect de la liberté de religion. Elle fait la promotion du vivre ensemble dans la paix et l'harmonie avec nos différences, dans le respect de ces différences sans jamais qu'aucune d'elles ne dicte sa loi aux autres, et surtout parce qu'au-dessus de ces différences, il faut tenir compte de l'intérêt général. Le droit à la différence n'est pas la différence des droits. Avec la démocratie et les Droits de l'homme, la laïcité est une grande invention de l'homme et elle représente le seul chemin vers une authentique civilisation.

Dans ce livre, l'auteur tente donc de définir ce que devrait être une laïcité authentique sans tenir compte des contextes politiques, une laïcité idéale presque utopique, sans se préoccuper du contexte actuel de chaque société, bref une laïcité cohérente et rationnelle. Il explique que la laïcité authentique supporte de façon inconditionnelle la démocratie, les Droits de la personne la neutralité de l'État, les valeurs humaines, l'égalité homme femme, les sphères publiques et privées, la sécularisation, l'égalité des citoyens, la séparation de la science et de la religion, etc. L'auteur pousse l'audace jusqu'à développer une hiérarchisation des droits que les spécialistes prétendent impossible. Il faut simplement leur expliquer que

c'est possible..., chose que l'auteur fait avec beaucoup de brio dans son livre.

Ensuite, le livre étudie successivement un grand nombre de facettes de la laïcité : sa morale, sa place dans les écoles, les fêtes religieuses, l'immigration; il traite des interdits et obligations alimentaires et vestimentaires imposées par les religions. Il aborde la laïcité internationale, la laïcité dans les sports, ses rapports avec la liberté, les constitutions et les



chartes, la place qu'elle accorde à la femme et à l'enfant, ses rapports avec la justice, la santé et l'hygiène publique, la culture, la politique, le patrimoine religieux, la fonction publique, etc.

Également, le livre traite de plusieurs autres sujets que les auteurs n'osent pas aborder quand ils parlent de laïcité : la violence des religions, le besoin de religion chez l'être humain, la place des non-croyants dans une société laïque, les ravages des intégrismes, les sectes, la misogynie des religions, les religions qui violent les chartes et la liberté de conscience, la toponymie religieuse au Québec, le financement des religions par l'État, la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles publiques et privées, du primaire au secondaire, la séparation de la culture et de la religion, l'homosexualité, les rites de passage, les médias, la censure, les cimetières, la neutralité des systèmes de justice, scolaire et de santé, les manifestations publiques religieuses, l'abolition des crimes dits religieux, les accommodements religieux, entre autres sujets.

C'est pourquoi, aux yeux de plusieurs, on accusera l'auteur d'intolérance, d'intransigeance, d'extrémisme. On le traitera de pape de la laïcité, de théologien du fanatisme, d'ayatollah (oh ! quelle trouvaille !), de puritain dogmatique, de fasciste de la neutralité, de prophète de l'athéisme et il laisse à ses détracteurs le loisir de l'encenser à leur guise d'une kyrielle de douceurs du genre « dictateur de la laïcité » entre autres et de « curé laïque », sauf que les curés laïques n'ont jamais torturé et brûlé des croyants et n'ont pas fait de guerres soi-disant « saintes » ou de guerre de non-religion.

Soyons bien clairs. La laïcité n'est surtout pas une idéologie athée qui rêve de pulvériser les religions. La laïcité veut avant tout séparer le politique du religieux parce que cette alliance par les siècles passés a causé tellement de maux, tellement de crimes, tellement de souffrances, et tout cela au nom des dieux de différents peuples.

La laïcité moderne, authentique, tente de relever un impossible défi, celui de faire cohabiter et de faire vivre ensemble dans la paix sociale différentes religions monothéistes qui se sont entre-déchirées au cours des siècles. De plus, la laïcité est une grande invention parce qu'elle doit relever un autre défi : celui de faire vivre ensemble sur un pied d'égalité non seulement un grand nombre de religions

qui se prétendent toutes comme la seule vraie, mais aussi les polythéistes, les croyants d'une multitude de religions et de sectes, les non-croyants, les athées, les agnostiques et les déistes. Pas facile de faire cohabiter tout ce beau monde, sans qu'il y ait des étincelles...

La laïcité est réaliste. Elle constate que les religions existent; elle souhaite une coexistence pacifique et harmonieuse et elle veut leur donner un cadre dans lequel elles pourront vivre et s'épanouir en toute liberté, mais sans imposer leurs dieux, leur culture, leurs fêtes publiques, leurs croyances à ceux qui ne sont pas leurs adeptes. Elle veut surtout éviter toute influence du religieux sur la morale, l'éthique et sur les décisions politiques qui regardent l'ensemble de la société.

L'auteur aime le répéter : la cohérence et la rationalité sont les deux phares qui le guident. Il tient à préciser, malgré son utopie, que la laïcité doit s'inscrire dans une société réelle et non dans l'abstraction. Cette laïcité qui peut sembler impossible aujourd'hui pourrait se réaliser un jour. Mais il croit en attendant qu'il faille pousser la machine au bout, qu'il faille tenter d'instaurer une laïcité totale, radicale, non partielle ou non molle. L'implantation de la laïcité appartient aux politiciens et aux sociétés qui veulent être laïques. C'est pourquoi on se plaît à répéter qu'il y a autant de laïcités que de pays ou de sociétés.

Mais le réalisme, ce n'est pas son propos. L'auteur décrit une laïcité du futur. Il sait que l'humain n'est pas toujours prêt à faire les concessions nécessaires pour atteindre une authentique laïcité. Dans certains cas, il faudra laisser disparaître toute une génération avant de rendre acceptable tel ou tel aspect de la laïcité. Par exemple, il pourrait être très difficile de remplacer des fêtes religieuses auxquelles croyants et pratiquants sont très attachés et même des non-pratiquants qui tiennent mordicus à l'élément culturel de leur religion considérée comme entité sociale.

Comme l'auteur est Québécois, son point de référence est nécessairement le Québec, mais il s'efforce, tout au long de ce livre, de prendre des exemples réels de différentes laïcités dans le monde, dans le temps et dans l'espace. Il est important de situer la laïcité québécoise dans un contexte mondial, autrement on risque de dire des bêtises. Entre autres bêtises, celle de notre soi-disant fragilité identitaire ou notre repli sur soi comme si tous les pays qui pratiquent la laïcité

souffraient d'une fragilité identitaire et d'un repli sur soi. Qu'on cesse de répéter de telles conneries s.v.p.!

Tout au cours de ce livre, le lecteur pourra percevoir l'auteur comme alarmiste. Il dira que le Québec n'a jamais connu de guerres de religion et c'est vrai. Mais il ne faut pas oublier qu'il regarde la perspective sur 3 000 ans de violence religieuse dans le monde entier, pas seulement au Québec. Cette violence a frappé tout récemment en Espagne, guerre civile entre communistes et catholiques, en Irlande, protestants contre catholiques, au Rwanda entre catholiques et catholiques, en Algérie, en Iran, en Afghanistan, entre chiites, sunnites et extrémistes. La violence religieuse peut nous surprendre au moment où on s'y attend le moins. Si on veut la paix religieuse, il faut préparer la laïcité.

À la fin de ce livre, plusieurs lecteurs pourront conclure que la laïcité authentique est impossible dans le Québec actuel et les autres pays et ils auront peut-être raison. Mais attention ! Il y a 50 ans à peine, tous les progrès actuels de la laïcité au Québec semblaient impossibles (par exemple, l'ouverture des commerces le dimanche) et pourtant ils se sont produits et semblent tout à fait normaux pour la société québécoise d'aujourd'hui. L'être humain n'est pas rationnel. Il est attaché à ses croyances, à ses habitudes, à ses valeurs; il faut donc s'attendre à ce qu'il évolue lentement et surtout qu'il résiste et s'oppose. Par contre, les progrès techniques d'aujourd'hui sont si rapides que le même être humain est emporté dans ce torrent et il évolue de plus en plus vite, pour le pire et le meilleur. Donc, avec Lennon, on peut invoquer une société vraiment laïque à l'avenir. C'est à ce défi à relever que ce livre est consacré.

Enfin, l'auteur termine sur le rappel des bienfaits que nous a apportés la laïcité et il fait miroiter les progrès qu'elle pourrait nous apporter à l'avenir. Il ne nous reste qu'à être accueillants à cette laïcité authentique, cohérente et rationnelle.

L'auteur en vient à la conclusion qu'il y a nécessité et même urgence de promulguer une *Charte de la laïcité* au Québec. La plupart des commentateurs ne voient dans cette Charte que de simples balises à déposer pour aider les magistrats à porter des jugements plus sérieux. Ce livre va démontrer que la nécessité d'une Charte embrasse beaucoup plus large. Si nous avons fait un bon bout de chemin dans

la laïcité, il en reste encore un sacré bout encore à faire. Le problème, c'est que les commentateurs comme tous les Québécois sont tellement baignés dans notre « catholaïcité » qu'ils ne voient même pas ce qui devrait être changé ou amélioré. Ils ont le nez collé sur les signes religieux qui leur semble la quintessence de la laïcité.

Ce livre est écrit dans un style direct, presque brutal, utilisant un ton qui n'enfile aucun gant blanc, pour la grande découverte des bienfaits de la laïcité authentique, peu importe si cela fait souffrir les religions. L'éventuel lecteur est averti. On n'est pas ici pour se faire dorer la pilule, mais pour se faire dire la vérité. Ça brasse. Ce n'est pas une entreprise facile. Ici, une fureur d'écrire recherche un courage de lire.

Professeur de carrière, N. Rousseau a enseigné entre autres à l'école secondaire et à l'école normale, au Maroc, et au Bureau des langues du gouvernement fédéral. Il a terminé sa carrière comme réviseur scientifique à Agriculture Canada. D'abord romancier, nouvelliste et biographe, il a surtout publié des essais comme sa trilogie sur la Bible: **La Bible immorale,*

***La Bible démasquée** et **Le procès de la Bible**. Il a fait une incursion dans l'essai historique avec **L'Histoire criminelle des Anglo-Saxons** et dans le roman biblique avec **La Bombe**. Dernièrement, il a publié un essai qui dénonce tous les criminels canonisés par l'Église catholique avec un titre percutant : **Les Assassins et les Assassintes**. Il publiera sous peu, **Monsieur Jésus**, un essai qui prouve en dix arguments que Jésus n'était pas Dieu.*



Compte rendu de la conférence donnée par Harvey Mead au centre humaniste

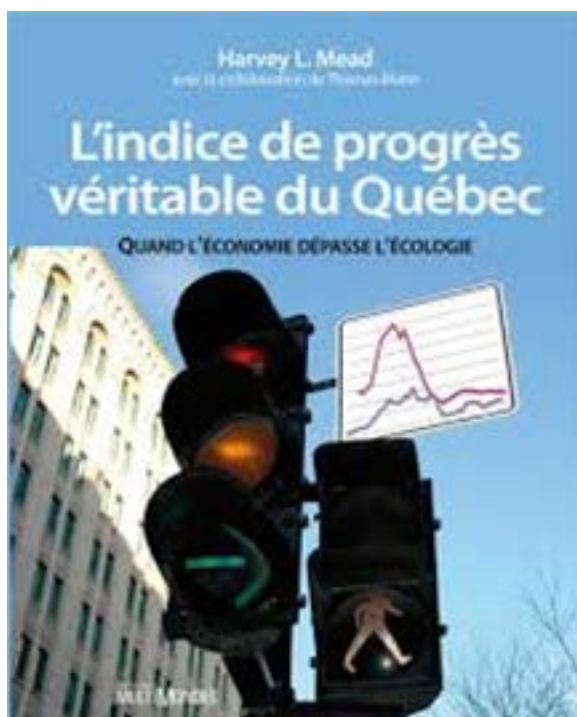
Le jeudi 18 février 2016 les membres et amis de l'Association humaniste du Québec ont eu droit, au Centre humaniste de Montréal, à un plaisir intime, une conférence de Harvey Mead, grand prince québécois de l'écologie et pourfendeur hautement articulé du néolibéralisme économique. L'auditoire était conquis à l'avance, mais prit grand plaisir à échanger le plus cordialement du monde avec le conférencier qui s'est rapidement senti, de toute évidence... en famille. Mr Mead, toujours humble, et grand lecteur, aime donner crédit aux penseurs qu'il lit. Mais c'est lui qu'on veut lire quand on cherche à comprendre et à pouvoir mesurer la profondeur de l'inégalité et de l'iniquité de notre système économique [1]. Le thème central de la conférence se résume à un *mea culpa* que Mr Mead a voulu prononcer... Lui qui, comme tout bon humaniste, s'inquiète pour l'avenir de l'humanité voire même de la biosphère,

a longtemps centré son inquiétude sur la menace écologique. Aujourd'hui, avoue-t-il, il pense que c'est l'économie mondiale qui risque de s'effondrer bien avant que les ressources vivantes de la planète ne soient fatalement compromises. Mr



Mead a rappelé à son auditoire que le *Club de Rome* se préoccupait de cette question il y a déjà plusieurs décennies en prédisant un effondrement économique mondial d'ici maintenant environ 10 ans. D'autres économistes cités par Mr Mead continuent à développer cette thèse de façon fort crédible selon le conférencier. On peut suivre les réflexions et observations toujours percutantes de Mr Mead en s'inscrivant à son magnifique blogue, qui est humaniste jusqu'à la moelle. Merci Harvey de t'être déplacé de Québec jusqu'à Montréal pour nous illuminer.

1. L'indice de progrès véritable : Quand l'économie dépasse l'écologie, 2011 (MultiMondes)



Harvey Mead fut :

- Professeur de philosophie
- Commissaire au développement durable et Vérificateur général adjoint du Québec, 2007-2008
- Président (Chair), Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2002-2005
- Président Nature Québec 1981-1989, 1994-2006

*Le livre de Harvey Mead (Indice de progrès véritable) est maintenant disponible au Centre humaniste. Demandez une copie pour la modique somme de \$10.00



La psychologie humaniste... Notre étrange cousin

Claude Braun

Il existe de nombreuses définitions de l'humanisme. Plusieurs tribus culturelles se réclament du qualificatif, ou se font désigner par lui, les chrétiens, les bienfaisants, les socialement engagés, etc. Ce sont ces humanismes auxquels on fait fréquemment référence dans le langage populaire, dans les médias, lors des éloges funèbres, etc. Tout le monde a un concept (souvent flou sans doute) de ce qu'est un humaniste. Grosso modo, est désignée humaniste toute personne reconnue comme étant « bonne », ayant des intentions « pures », ayant une « conscience sociale », ayant un comportement « exemplaire ».

Nous, membres de l'*Association humaniste du Québec*, savons que l'humanisme des associations humanistes militantes est bien particulier et qu'il se distingue de la représentation populaire. La *International Humanist and Ethical Union*, qui fédère les associations humanistes nationales de tout pays qui le souhaite, est représentative de ces associations quant aux principes qu'elle promulgue. Les principes officiels de l'IHEU consistent en une prise de position antidogmatique, en une recherche de vérité constamment renouvelée, d'un amour et d'un respect des congénères des générations actuelles et futures, d'un attachement au progrès, à la modernité, à la bonne vie pour tous. Il s'agit d'une approche naturaliste, laïque, explicitement non religieuse, attachée à la science (voir les huit principes directeurs de l'*Association humaniste du Québec* à la fin du présent numéro).

Il existe encore une autre forme d'humanisme, très peu connue du grand public, mais néanmoins bien répandue dans un grand secteur académique et d'emploi, la psychologie. Cet humanisme rejoint un peu quelques-unes des valeurs

humanistes énoncées plus haut, mais s'en distingue aussi tellement qu'on peut sincèrement se poser des questions à son sujet. Curieusement, les humanistes militants et les psychologues humanistes ne connaissent généralement pas l'existence l'un de l'autre. Ce sont deux mondes qui se sont déployés chacun à sa façon. Au fait, les uns risquent de passer pour des extra-terrestres aux yeux des autres... Ainsi, afin de faire connaissance avec notre étrange cousin, le texte qui suit est une tentative d'expliquer à un lectorat humaniste militant ce qu'est la psychologie dite « humaniste ».



Carl Rogers (1902-1987)

La psychologie humaniste n'a pas émergé des mêmes courants que l'humanisme éthique ou militant. Elle ne provient aucunement, ou si peu, des idées de la Renaissance ni de celles des Lumières. Elle ne consiste en rien en une laïcisation du christianisme. Il n'y a pas d'Érasme, Copernic, Gallilée, Bruno, D'Alembert, Diderot, Condorcet, dans l'histoire de la psychologie humaniste. La psychologie humaniste ne s'est pas non plus distillée de la vision positive du monde ni des écrits des grands scientifiques de la psychologie, ni même les grands penseurs de la psychologie. Les grands noms de l'histoire de la psychologie, Yvan Pavlov, William James et Wilhelm Wundt (les fondateurs), Sigmund Freud, Burrus Frederik Skinner (les systématisateurs), n'ont jamais été décrits comme « humanistes ». Au contraire, les psychologues humanistes

sont généralement hostiles aux piliers de la science psychologique. Quant aux philosophes, ceux desquels les psychologues humanistes tirent leur inspiration, comme Socrate, Husserl, Heidegger, ceux-là sont peu connus des humanistes militants qui se réclament plutôt des Bertrand Russell, Sartre et Dennett. Si elle ne tire pas ses origines des mêmes sources que l'humanisme militant, d'où donc la psychologie humaniste tire-t-elle ses sources ?

C'est effectivement en caractérisant la conjoncture de naissance de la psychologie humaniste qu'on peut arriver à en comprendre le sens. La psychologie est une jeune science, à peine centenaire. Son objet, l'esprit et le comportement, est d'une complexité inouïe. Les premiers protagonistes d'une psychologie scientifique, Ivan Pavlov en Russie, William James aux États-Unis et Wilhelm Wundt en Allemagne, furent confrontés à la fin du 19^e siècle à une immense difficulté consistant à essayer d'adapter la méthode scientifique, hypothético-déductive, quantitative et expérimentale, pour comprendre l'esprit et le comportement des organismes vivants. Ils tentèrent de produire des résultats probants, vérifiables et répliquables. Au début du vingtième siècle la discipline scientifique était déjà acceptée et implantée dans les universités tandis que des diplômés en psychologie tentaient d'appliquer les principes et les « connaissances » de la nouvelle discipline aux personnes en mal de vivre, les gens aux prises avec des problèmes émotionnels en particulier. Une nouvelle profession naquit, la psychothérapie. Ces tentatives se structurèrent en deux écoles de pensée et façons de faire diamétralement opposées : la psychanalyse versus le béhaviorisme. La psychanalyse partait de l'inconscient et ratissait ce jardin chez le « patient » en « cure parlante ». Le béhaviorisme partait des « mauvaises habitudes » et tentait de les remplacer par de meilleures. Ces deux approches étaient fortement encadrées par des idéologies et méthodologies implacables, intransigeantes, et hautement polarisées.

Maintenant imaginez la réalité de psychothérapeutes professionnels confrontés à des clients ou patients aux prises avec les difficultés et souffrances de toutes sortes, essayant d'apporter à ces gens soulagement et satisfaction. Le patient du psychanalyste est constamment renvoyé à ses rêves et à ce qui est caché de sa conscience. Ceci peut être frustrant pour les deux parties. Le patient du béhavioriste est constamment

confronté à quelques-unes de ses mauvaises habitudes, ses « vices » en quelque sorte. Ceci peut être frustrant pour les deux parties. Dans les deux cas, c'est très limitatif.

Un immense désir de libération de ces carcans théoriques/méthodologiques a surgi rapidement. On a voulu rétablir la dignité du patient en tant que personne. On a voulu implanter une attitude de service, de respect et d'écoute, bienveillante et égalitariste, de la part du clinicien. On a voulu laisser le patient présenter ses problèmes à sa propre façon. On a imaginé que la relation d'aide devait ressembler à un accompagnement dans une démarche de croissance personnelle et d'auto actualisation. En quelques décennies, des années 1920 à 1960, les psychologues adeptes de cette façon de penser se regroupèrent non seulement en clinique mais même en milieu universitaire sous la rubrique de « psychologie humaniste ». Des revues de psychologie humaniste furent instaurées, des écoles universitaires de psychologie humaniste furent fondées. La puissante *American Psychological Association*, ainsi que beaucoup d'autres associations nationales de psychologues, accréditèrent une « division » à la psychologie humaniste (la Division 32 à l'APA).

Des départements universitaires de psychologie, comme celui de l'UQAM par exemple, établirent une section « humaniste » parmi d'autres. On dénomma la psychologie humaniste « troisième force » après la psychanalyse (première) et le béhaviorisme (deuxième), une hyperbole extravagante suggérant que la psychologie humaniste passait devant tout pour expliquer l'esprit et le comportement. Bugental [1] affirma que les cinq principes fondateurs de la psychologie humaniste étaient les suivants :

-Les êtres humains, en tant qu'humains, comportent davantage que la somme de leurs parties. Ils ne peuvent pas être réduits à des composantes.



Abraham Maslow (1908-1970)

-Les êtres humains existent dans un contexte propre à l'homme, ainsi que dans une écologie cosmique.

-Les êtres humains sont conscients et sont conscients d'être conscients. La conscience humaine comporte toujours une prise de conscience de soi-même dans le contexte d'autres personnes.

-Les êtres humains ont la capacité de faire des choix et ont donc la responsabilité.

-Les êtres humains sont intentionnels, visent des objectifs, sont conscients qu'ils provoquent des événements futurs, et cherchent un sens, des valeurs et à être créatifs.

En faisant leur transition afin de plus confortablement, agréablement et efficacement « soigner » leurs patients, les psychologues humanistes commencèrent à remettre en question tout l'édifice théorique et méthodologique de la psychologie scientifique académique, qui apparut comme largement illusoire, futile, et toxique. La psychanalyse fut considérée trop « pessimiste », le béhaviorisme, trop « simpliste ». Il fallait dorénavant traiter de la personne humaine sans réduction, dans son intégralité, dans sa pleine conscience et auto conscience. Les chefs de file de la psychologie humaniste, Otto Rank, Carl Rogers, Abraham Maslow, Rollo May, connurent un immense succès de librairie. Et ensuite, dans le milieu universitaire, la psychologie humaniste connut un éclatement inouï. Tout philosophe s'étant intéressé à la « conscience humaine », au concept de « personne humaine » devint objet d'étude et d'éloges, tant de l'antiquité (Socrate, penseurs bouddhistes, etc.) que du christianisme (Kierkegaard, Buber, Maritain) que de la gauche antifasciste (Sartre, Fromm). S'ajoutent à cette liste les philosophes phénoménologistes, dont Husserl, et même le très réactionnaire Heidegger qui était anti-science, anti-modernité, et anti-humaniste.

Autant la vraie science a généré des outils puissants de modification de l'esprit et du comportement, autant il fut nécessaire et salubre d'arrimer le tout avec une mise en application la plus humaniste possible. On doit respecter la dignité et l'autonomie des gens avant de les électroconvulser, de les lobotomiser ou lobectomiser, de les castrer, de les droguer, de les enfermer ou même de les assujettir à des environnements artificiels et aliénants. L'humanisme a constamment opéré un transfert de pouvoir vers le citoyen face à la machine institutionnelle des soins ainsi qu'à ses représentants officiels. La culmination de cet exercice au Québec fut sa nouvelle loi sur le droit de mourir dans la dignité. Nous avons décidé au Québec que c'est au patient et

non au médecin de décider. On voit en quoi cette lutte est nécessaire quand on constate que des médecins fanatiques et sadiques prennent, au moment où ces lignes s'écrivent, à parti toute la classe politique et le peuple québécois en déposant un appel en cour supérieure contre le droit à une mort digne. Ces maniaques veulent décider à la place du patient que ce dernier devra agoniser jusqu'à la dernière minute, incluant pendant la période où le médecin aura le contrôle absolu sur la totalité des paramètres de la vie du patient. La situation est moins dramatique en psychologie clinique mais on convient que c'est une bonne chose que le patient soit traité comme une personne autonome et digne de respect en tout temps. N'est pas loin l'époque où les psychologues utilisaient l'électrochoc pour conditionner par la punition et contre leur volonté les agressifs et les homosexuels... C'est dans cet aspect, et dans ce seul aspect, qu'il existe la moindre connexion entre l'humanisme militant et la psychologie humaniste. C'est ainsi qu'on a pu voir la American Humanist Association donner son prix de *l'humaniste de l'année* à Carl Rogers en 1964 et à Abraham Maslow en 1967...

Maslow a conceptualisé une hiérarchie, en quelque sorte développementale, des besoins, un ordre chronologique à travers lequel nous répondons à des besoins humains fondamentaux : d'abord les besoins vitaux (thermiques, alimentaires, physiologiques), ensuite de protection et



sécurité, ensuite d'amour et d'appartenance, ensuite d'estime de soi, finalement d'accomplissement personnel. On dénomme ceci la pyramide de Maslow.

Cette pyramide, à mon sens, n'a que bien peu à voir avec l'humanisme militant. Tout est formulé en termes compatibles

avec la consommation, ou la satisfaction personnelle.

À mon sens, l'humanisme militant débute là où la pyramide de Maslow finit. On devient humain non pas à la pointe de cette pyramide, mais lorsqu'on en émerge, et qu'on se préoccupe des besoins vitaux de quelqu'un d'autre, qu'on protège et sécurise d'autres que soi, qu'on veille aux amours et à l'appartenance des autres, qu'on développe l'estime de soi des autres, et qu'on oublie sa propre glorification pour mieux servir la dignité des autres. Et il y a dans cette démarche, une pyramide des engagements : respecter sa capacité de générosité en évitant la complaisance de l'excès des plaisirs corporels individuels, s'engager dans la vie de couple et de famille, respecter et apprendre à aimer les gens de nos diverses familles (familles biologiques, domiciliaires, au travail, de loisirs, etc.), s'engager dans les communautés (faire sa part pour polluer le moins possible, voter diligemment aux niveaux locaux et intermédiaires, etc., et si possible militer dans des causes communautaires), participer au destin de la nation ou de l'État ou des peuples (travailler pour la république, être actif à l'échelle de la vie politique nationale, etc.), et finalement se préoccuper du sort des générations futures, de l'écologie planétaire, de la pérennité de la biosphère [2].



Citations de Gracchus Babeuf

« Ce fut dans la poussière des archives seigneuriales que je découvris les affreux mystères des usurpations pratiquées par la caste noble. »

« La féodalité n'est qu'un système d'Esclaves et de Tyrans; ma patrie veut être libre, ne peut plus rien conserver dans ce qui tient à ce système. »

« C'est la grande propriété qui a inventé et soutient le trafic des blancs et des noirs qui vend et achète les hommes... C'est elle qui dans les colonies donne aux nègres de nos plantations plus de coups de fouet que de morceaux de pain. »

« La nature n'a donné de propriété à personne. »

« Le mari et la femme doivent être égaux. »

« La prétendue supériorité de l'homme sur la femme et la despotique autorité qu'il s'arroge sur elle ont la même origine que la domination de la noblesse. »

« N'impose pas non plus silence à ce sexe qui ne mérite pas qu'on le méprise. »

« Admettre l'inégalité, c'est souscrire à une dépravation de l'espèce. »

« L'éducation est une monstruosité lorsqu'elle est inégale, lorsqu'elle est le patrimoine exclusif d'une portion de l'association; puisqu'alors elle devient la main de cette portion, un amas de machines, une provision d'armes de toutes sortes, à l'aide desquelles cette première portion combat l'autre qui est désarmé. »

« Nul ne peut par l'accumulation de tous les moyens priver l'autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur; l'instruction doit-être commune. »

« Le christianisme et la liberté sont incompatibles »

« Je fais vœu d'appeler prêtres, c'est à dire charlatans et imposteurs, tous ceux que je verrais dévier de la ligne des droits de l'homme. »



Association Humaniste
du Québec
La voix des athées et des agnostiques

Les humanistes du Québec 10 ans déjà!

2005- 2015



FONDATION
HUMANISTE
DU QUÉBEC



Les Sceptiques du Québec

Cet organisme ne souscrit à aucune thèse particulière - sauf à celle de l'esprit critique - dont il fait la promotion en débattant des arguments pour et contre toute position. Pour en savoir plus, venez nous rencontrer à l'une de nos conférences mensuelles, ou abonnez-vous à la revue "Le Québec sceptique", publiée trois fois par année.

Sujets de conférence - 2016

- 13 mar. : L'ignorance de l'évolution
- 13 avr. : Oui ou non aux nanotechnologies ?
- 13 juin : Éthique et culture religieuse
- 13 sep. : Historique de la violence

La revue "Le Québec sceptique"

- Numéros : 85 : La pratique du végétarisme
86 : Science et pseudoscience
87 : Terrorisme et religion
88 : Controverses et scepticisme
89 : Désinformation et mensonge

www.sceptiques.qc.ca



Les principes de l'Association humaniste du Québec

- 1. Le premier principe de la pensée humaniste est le rejet de croyances basées sur des dogmes, sur des révélations divines, sur la mystique ou ayant recours au surnaturel, sans évidences vérifiables.**
- 2. L'humanisme affirme la valeur, la dignité et l'autonomie des individus et le droit de chaque être humain à la plus grande liberté possible qui soit compatible avec les droits des autres. Les humanistes ont le devoir de se soucier de l'humanité entière incluant les futures générations. Les humanistes croient que la morale est une partie intrinsèque de la nature humaine basée sur la compréhension et le souci envers les autres, n'exigeant aucune sanction externe.**
- 3. L'humanisme cherche à utiliser la science de façon créative et non de manière destructrice. Les humanistes croient que les solutions aux problèmes du monde se trouvent dans la pensée et l'action humaines plutôt que dans l'intervention divine. L'humanisme préconise l'application de la méthode scientifique et de la recherche sans restrictions aux problèmes du bien-être humain. Les humanistes croient toutefois aussi que l'application de la science et de la technologie doit être tempérée par des valeurs humaines. La science nous donne les moyens, mais les valeurs humaines doivent proposer les objectifs.**
- 4. L'humanisme supporte la démocratie et les droits de l'homme. L'humanisme aspire au plus grand développement possible de chaque être humain. Il maintient que la démocratie et l'épanouissement de l'homme sont des questions de droit. Les principes de la démocratie et des droits de l'homme peuvent s'appliquer à plusieurs types de relations humaines et ne sont pas restreints aux méthodes du gouvernement.**
- 5. L'humanisme insiste pour que la liberté personnelle soit associée à la responsabilité sociale. L'humanisme ose construire un monde sur le concept de la personne libre responsable envers la société, et reconnaît notre dépendance et responsabilité envers le monde naturel. L'humanisme n'est pas dogmatique, n'imposant aucune croyance à ses adhérents. Il est ainsi engagé en faveur d'une éducation libre d'endoctrinement.**
- 6. L'humanisme est une réponse à la demande largement répandue d'une alternative à la religion dogmatique. Les principales religions du monde prétendent être basées sur des révélations pour toujours immuables, et plusieurs cherchent à imposer leur vision du monde à toute l'humanité. L'humanisme reconnaît qu'une connaissance fiable du monde et de soi-même se développe par un continuuel processus d'observation, d'évaluation et de révision.**
- 7. L'humanisme prise la créativité artistique et l'imagination et reconnaît le pouvoir de transformation de l'art. L'humanisme affirme l'importance de la littérature, de la musique, des arts visuels et de la scène pour le développement et la réalisation de la personne.**
- 8. L'humanisme est une orientation de vie visant la réalisation maximale possible à travers le développement d'une vie morale et créative et offre un moyen éthique et rationnel pour affronter les défis de notre époque. L'humanisme peut être une façon de vivre pour chacun et partout.**

Fiche d'adhésion

Je sous signé, déclare adhérer aux principes humanistes au verso et demande à l'Association humaniste du Québec de me recevoir comme membre

*Nom, prénom
*Adresse.....
*Ville.....
*Code postal..... Téléphone
*Courriel.....
Votre site internet personnel.....
Profession.....

Je règle ma cotisation de :

☐ \$20.00 (1 an) ☐ \$35.00 (2 ans) ☐ \$50.00 (3 ans)

Et un don de :

☐ \$20.00 ☐ \$50.00 ☐ \$100.00 ☐ autre

Par le moyen suivant:

- ☐ en espèces
☐ par chèque au nom de l'Association humaniste du Québec
☐ par notre site internet (Paypal ou carte de crédit)

<http://assohum.org>

Signature.....

Date.....

- Information nécessaire pour le renouvellement

Vous pouvez adhérer ou renouveler en ligne en utilisant le bouton Paypal sur notre page <http://assohum.org/devenez-membre/> : ou en nous retournant le formulaire ci-dessus par la poste à l'Association humaniste du Québec, 1225 St-Joseph Est, Montréal, Qc H2J 1L7

Un reçu pour don de charité de \$35.00 ou plus peut être réclamé pour fin d'impôts

